



Projet « d'Innovation par la Digitalisation, la Promotion des Emplois Verts et les Énergies Renouvelables, pour la Résilience Climatique et la Cohésion Sociale au Mali (Innov-ReC) »

AUTO-EVALUATION A MI-PAROURS DU PROJET RAPPORT DEFINITIF

Mali-Folkecenter Nyetaa

juillet 2023

Sommaire

ABBREVIATIONS ET ACRONYMES	3
RESUME DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	4
INTRODUCTION.....	7
<i>Rappel des objectifs de l'autoévaluation</i>	<i>7</i>
1. DEMARCHE METHODOLOGIQUE	8
1.1. CHAMP DE L'AUTO-EVALUATION.....	8
1.3. COLLECTE DES DONNEES	8
1.3.1. <i>Analyse de la documentation disponible</i>	<i>8</i>
1.3.2. <i>Préparation et réalisation des entretiens</i>	<i>9</i>
1.3.3. <i>Traitement des données collectées.....</i>	<i>9</i>
1.4. LIMITES ET LEÇONS APPRISSES.....	9
2. RESULTATS IDENTIFIES A TRAVERS L'AUTO-EVALUATION.....	10
2.1. PERTINENCE ET COHERENCE DU PROJET ET DES ACTIVITES MENEES	10
2.1.1. <i>Pertinence et cohérence en lien avec les priorités des acteurs locaux.....</i>	<i>10</i>
2.1.2. <i>Pertinence et cohérence en lien avec les priorités nationales.....</i>	<i>12</i>
2.1.3. <i>Prise en compte des priorités du partenaire financier et autres partenaires.....</i>	<i>14</i>
2.1.4. <i>Pertinence des modes d'interventions pour le financement des initiatives vertes</i>	<i>15</i>
2.1.5. <i>Recommandations relatives à la pertinence et cohérence du projet.....</i>	<i>16</i>
2.2. EFFICACITE DANS L'EXECUTION DES ACTIVITES ET DES RESULTATS INDUITS.....	16
2.2.1. <i>Dynamiques engagées à travers les activités réalisées</i>	<i>16</i>
2.2.3. <i>Résultats en cours par rapport aux soutiens aux initiatives locales.....</i>	<i>26</i>
2.2.4. <i>Recommandations pour plus d'efficacité dans l'atteinte des résultats</i>	<i>26</i>
2.3. EFFICIENCE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	26
2.3.1. <i>Effizienz du dispositif et structures d'appui à la mise en œuvre du projet.....</i>	<i>26</i>
2.3.2. <i>Effizienz des partenariats établis pour l'atteinte des résultats.....</i>	<i>27</i>
2.3.3. <i>Effizienz et efficacité du système de suivi du projet.....</i>	<i>27</i>
2.4. DURABILITE DU DISPOSITIF ET DES RESULTATS EN PERSPECTIVES	28
2.4.1. <i>Durabilité en termes de fonctionnement du dispositif de mise en œuvre</i>	<i>28</i>
2.4.2. <i>Durabilité en termes de mise à l'échelle des résultats dans les pôles.....</i>	<i>29</i>
2.4.3. <i>Perspectives de pérennisation des financements des initiatives locales.....</i>	<i>29</i>
2.4.4. <i>Recommandations pour la durabilité des acquis.....</i>	<i>29</i>
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	30
PRINCIPALES LEÇONS TIREES ET PERSPECTIVES DE REORIENTATIONS	30
RECOMMANDATIONS RELATIVES AU DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE	31
RECOMMANDATIONS RELATIVES A L'EFFICACITE DU DISPOSITIF AUPRES DES DEMANDEURS	32
RECOMMANDATIONS RELATIVES AU FINANCEMENT PERENNE DES INITIATIVES	32
ANNEXES EN DOCUMENT SPECIFIQUE	35

ABBREVIATIONS ET ACRONYMES

ASDI	: Agence suédoise de développement international
CES/DRS	: Conservation des eaux et sols/ défense restauration des sols
COL	: Comité d'orientation local
CREDD	: Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable
CNV	: Comité national de validation
FENA	: Forum environnemental national
FFOM	: Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
JCI	: Jeune chambre internationale
MENFP	: Ministère de l'Entreprenariat national, de l'emploi et de la formation professionnelle
MFC	: Mali-Folkecenter Nyetaa
OCDE-CAD	: Organisation de coopération et de développement économique-Comité d'aide au développement
ODD	: Objectifs du développement durable
ONG	: Organisation non-gouvernementale
PAIRCC	: Programme d'appui aux initiatives du Reso climat Mali pour l'adaptation aux changements climatiques
PDESC	: Plan de Développement Économique, social et culturel
PFNL	: Produits forestiers non ligneux
PIL-ADCC	: Programme d'initiatives locales d'adaptation durable aux effets des changements Climatiques des Communautés rurales vulnérables
PRL	: Pôle de Ressources Locales
TP	: Technopôle (Innov-ReC)

RESUME DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le présent rapport présente les résultats de l'auto-évaluation à mi-parcours du projet Innov-ReC, réalisé par Mali-Folkecenter Nyetaa avec l'appui d'un consultant externe pour la période allant de mars 2021 à mars 2023. Toutefois, considérant que certaines activités majeures ont été menées de mars 2023 à nos jours, un tableau récapitulatif est joint en annexe énumérant ces activités ainsi que les résultats obtenus.

Le contenu de ce rapport montre un état d'exécution du projet satisfaisant qui vient confirmer les réalisations déjà présentées dans les rapports annuels 2021 et 2022.

❖ Pertinence et cohérence de Innov-ReC :

Évidence de pertinence et de cohérence par la prise en compte des besoins et priorités des acteurs au **niveau local** ; évidence établie à travers les différents entretiens avec les acteurs au niveau local et la consultation des PDSEC des communes ; les accompagnements en cours prennent en compte les besoins des femmes et des jeunes en plus des hommes ; et aussi la diversité des initiatives (incluant l'agriculture, l'élevage, dans une moindre mesure l'artisanat). L'évidence de cohérence avec les besoins et priorités au **niveau national** est concrétisée par son alignement sur les politiques publiques du Mali en matière d'adaptation et d'atténuation/résilience face aux effets des changements climatiques (CDN, CREDD). Évidence de cohérence avec les priorités au **niveau international** par ses actions contribuant aux ODD.

❖ Efficacité d'exécution des activités et des résultats induits :

Cette efficacité est démontrée par le bon niveau d'exécution des activités. En effet, la plupart des activités prévues ont été réalisées avec une effectivité des extrants attendus :

- 1 cartographie + 1 notice d'impact environnemental et social pour chacune des zones de PRL.
- 5 Pôles de Ressources Locales + 1 Technopôle créés et fonctionnels, incluant 5 COL et 1 CNV ;
- 1 premier processus d'identification, d'analyse, de développement et de sélection des initiatives locales ;
- Des outils digitaux fonctionnels à l'interne du projet et qui facilitent le pilotage des pôles.
- Des supports des campagnes de sensibilisation élaborés, diffusés et accessibles ;
- 3 modules didactiques disponibles pour les hommes de média et 125 enseignants + 140 hommes de média formés sur les notions d'environnement et de changement climatique ;
- 11 panels de discussion assurés avec 341 participants dont 51 femmes pour FENA 2021 ;
- 1 rapport diagnostic des besoins + 1 plan de formation des membres du Reso-climat.

Elle est aussi démontrée par des résultats concrets :

- Résultat 1 : Cinq (05) Pôles de Ressources Locales créés qui facilitent et accompagnent l'identification, le développement et la mise en œuvre des initiatives d'emplois verts. En effet, il est noté que 55 porteurs d'initiative ont été appuyés pour le développement de leurs initiatives dont 31 ont été jugées éligibles par les PRL et présentées aux sessions des COL pour avis. Au moment de la collecte de données terrain, 18 de ces initiatives dont 6 portées par des femmes sont jugées favorables par les COL et sont en attente de validation par le CNV.

- Résultat 3 : Le cadre général de formation, de dialogue et de réseautage est renforcé dans la zone d'intervention du projet. Diverses connaissances et compétences sont disséminées auprès de différents groupes d'acteurs de changement/développement à travers 20 sessions de formation ayant bénéficié à 461 personnes dont 141 femmes. Également, plusieurs rencontres d'échange et de partage ont rassemblé divers groupes d'acteurs sur les thématiques pertinentes du projet. Environ 1762 personnes dont 732 femmes (42%) ont débattu et partagé des connaissances et expériences sur ces aspects à travers 32 rencontres/ateliers. Ces éléments sont confortés par les publications et les émissions dans les médias et aussi les groupes WhatsApp inter-paysans mis en place à l'issue des formations.

❖ **Efficienc e de la mise en œuvre de Innov-ReC :**

Bonne dynamique d'amélioration de la prise en main des processus d'accompagnement des initiatives locales par les PRL (relation de confiance avec les acteurs locaux ; proximité avec les porteurs/porteuses d'initiatives) renforcée par les efforts déployés par les PRL pour améliorer l'information des populations locales des zones d'intervention sur le projet ;

❖ **Durabilité des acquis du projet :**

Concernant les dispositifs de mise en œuvre, les cinq PRL et un TP assurent une proximité dans l'accompagnement des initiatives locales vertes. Ce dispositif opérationnel complété et articulé avec les structures locales (COL) et nationales (CNV) permet une intégration sociale, technique, administrative de Innov-ReC dans son milieu de mise en œuvre. Ceci est renforcé par l'ancrage institutionnel des PRL et leurs potentiels à offrir des services pertinents pour les acteurs dans les zones d'intervention.

Au vu de tous les efforts déployés par les différents acteurs intervenant dans la mise en œuvre d'Innov-ReC et le développement de tous les outils qui sont maintenant opérationnels, une des préoccupations relevées par l'auto-évaluation est de trouver une réponse à la pérennisation du dispositif lorsque le projet arrivera à terme. Compte tenu de l'importance du projet dans le développement économique local, les parties prenantes nous demandent de trouver les voies et moyens pour la pérennisation du projet.

Principales conclusions :

- ✓ Besoin d'ajuster l'approche pour réduire le temps consommé dans les processus d'appui à la maturation des initiatives locales ;
- ✓ Nécessité de diligenter le financement des initiatives compte tenu des fortes attentes des différentes parties prenantes dans les zones ;
- ✓ Nécessité d'une plus grande appropriation et d'une meilleure exploitation des différents documents supports de mise en œuvre (document de projet, plan de suivi, stratégie de capitalisation, rapports de cartographie, rapports NIES et rapport genre en attente) ;
- ✓ Nécessité d'améliorer les échanges avec les autres partenaires intervenants pour des perspectives de synergie.

Principales recommandations :

- ☞ Accorder une plus grande attention à l'artisanat de transformation qui demeure un secteur spécifique de créativité (pour la jeunesse entre autres). Dans cette perspective, encourager/ envisager une foire/compétition de l'innovation artisanale dans le secteur vert ;
- ☞ Maintenir le dialogue avec les collectivités territoriales (niveau local) pour consolider/renforcer des lignes d'activités et des résultats spécifiques des PDSEC orientés sur les emplois verts ;
- ☞ Pour les initiatives vertes : Affiner l'approche de la prise en compte des impacts attendus et des perspectives :
 - Adapter le processus d'instruction/décision à la complexité des demandes en vue de simplifier suivant :
 - La Situation des demandeurs
 - La Complexité de mise en œuvre du projet (individuels, groupements.)
 - Mieux prendre en compte les spécificités de la démarche du demandeur, de la volonté du projet et des impacts attendus ;
- ☞ Améliorer la qualité de l'accompagnement sur les initiatives ;
 - Renforcer les efforts pour faire connaître les conditions d'éligibilité en amont des soumissions ;
 - Améliorer la perception des composantes intéressantes (Innov-ReC) des projets par les PRL et COL.
- ☞ Renforcer la formation des services techniques partenaires et des leaders locaux sur les notions d'emploi vert en vue d'un meilleur appui aux porteurs d'initiatives, ainsi que leur intégration dans les PDESC ;
- ☞ Développer une stratégie de mobilisation des ressources financières incluant ;
 - La recherche de diversification des sources de financement du projet ;
 - La valorisation des compétences des PRL pour offrir des services répondant aux besoins des acteurs dans les zones d'intervention.

Introduction

Mali-Folkecenter (MFC) Nyetaa est une organisation non gouvernementale créée en 1999 et qui intervient dans les domaines de la protection de l'environnement et du développement durable. MFC Nyetaa œuvre en particulier au renforcement de la résilience des communautés en initiant et en mettant en œuvre des projets/programmes de développement socioéconomique à travers des initiatives locales portées durablement par des acteurs et actrices dans les zones d'intervention. MFC Nyetaa veille à ce que les porteuses et porteurs d'initiatives soient des actrices et acteurs de changement en devenant des modèles qui stimulent l'esprit entrepreneurial local.

C'est dans ce cadre qu'il a initié le projet « d'Innovation par la Digitalisation, la Promotion des Emplois Verts et les Énergies Renouvelables, pour la Résilience Climatique et la Cohésion Sociale au Mali (Innov-ReC), financé par l'Ambassade de Suède au Mali pour la période 2021-2024, avec un budget total de 75 millions SEK (environ 4,8 milliards F CFA).

L'objectif global de Innov-ReC est de « Contribuer à renforcer la résilience climatique et la cohésion sociale des communautés » à travers deux (2) objectifs spécifiques : 1) Renforcer les capacités de résilience des partenaires locaux et leurs communautés à travers la création d'emplois verts et de protection de l'environnement face aux effets néfastes des changements climatiques ; 2) Renforcer le cadre de dialogue inclusif autour de la résilience, la justice climatique et la cohésion sociale aux niveaux local, régional et national.

Pour l'atteinte de ces objectifs, la stratégie adoptée par le projet est une intervention combinée fondée sur trois axes : 1 : l'employabilité et la formation professionnelle pour la promotion des emplois verts et de l'usage productif des énergies renouvelables ; 2 : la digitalisation, la finance inclusive et l'innovation au profit des entrepreneurs, des ONG, des coopératives, des associations et GIE pour la croissance économique locale ; 3 : la concertation et le dialogue inclusif pour la résilience climatique et pour la paix et la cohésion sociale.

La mise en œuvre du projet est effectuée en harmonie avec ces trois (3) axes dans les régions de Kayes, Sikasso, Mopti, Bougouni, Sikasso et le cercle de Kolokani.

Après deux ans de mise en œuvre, il est apparu opportun de jeter un regard rétrospectif sur le chemin parcouru pour analyser les actions menées, apprécier les résultats obtenus et questionner les approches et stratégies d'intervention en vue de s'assurer d'être sur la bonne voie vers l'atteinte des objectifs de changement durable. Dans cette perspective et conformément à la convention de financement, il était prévu une évaluation externe à mi-parcours du projet en février 2023. Cependant, vu le retard accusé du fait de l'intensification des travaux de mise en route du projet, de la planification au début de l'année 2023 et du processus d'identification, d'analyse et d'agrément des initiatives qui a nécessité une préparation relativement complexe, MFC a obtenu de l'Ambassade de réaliser une auto-évaluation assistée dans une perspective d'apprentissage et de renforcement des capacités des membres des équipes du projet Innov-ReC.

Rappel des objectifs de l'autoévaluation

L'objectif global de cette auto-évaluation assistée est d'apprécier la tendance d'évolution du projet et les perspectives réelles d'atteinte des objectifs et résultats attendus à travers les réalisations faites et le niveau d'appropriation du processus par l'ensemble des membres des équipes du projet Innov-ReC.

L'auto-évaluation assistée doit permettre plus spécifiquement de :

- Informer le partenaire financier (Ambassade de Suède) sur l'état d'avancement réel du projet ;
- Attirer l'attention des parties prenantes sur les contraintes de mise en œuvre et les risques concernant l'ancrage du projet et la durabilité des résultats ;
- Analyser le niveau d'appropriation des enjeux de mise en œuvre du projet et révéler les performances de MFC Nyetaa dans la mise en œuvre de ce projet de développement ;
- Aider au besoin à reformuler, ajuster les stratégies d'intervention pour une meilleure appropriation et exécution du projet.

1. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

1.1. Champ de l'auto-évaluation

Les travaux d'évaluation interne ont été réalisés par une équipe de MFC Nyetaa désignée à cet effet. Cette équipe a été coachée par un consultant externe tout au long du processus : préparation, réalisation et rapportage. Sa qualité professionnelle a permis de réussir l'appui-conseil tout en laissant l'autonomie de conduite du processus à l'équipe du projet Innov-ReC.

Le travail d'évaluation a couvert les différentes zones d'intervention du projet Innov-ReC, en l'occurrence les zones de Kayes, Kolokani, Bougouni, Sikasso et Mopti.

Ainsi, l'auto-évaluation conduite avec rigueur et transparence, montre clairement les réalisations ainsi que les résultats atteints.

1.2. Démarche

Le travail a été réalisé selon la démarche suivante :

- ✓ Recrutement d'une personne ressource extérieure ;
- ✓ Mise en place de l'équipe d'auto-évaluation et briefing sur les termes de référence ;
- ✓ Collecte et examen de la documentation utile existante ;
- ✓ Production d'une note technique/termes de références de la mission d'évaluation sur le terrain ¹;
- ✓ Production des outils de collecte : outil revue documentaire, outil support des entretiens, FFOM ;
- ✓ Missions terrain réalisées dans les zones des PRL par l'équipe d'autoévaluation
- ✓ Traitement et analyse des informations/données collectées ;
- ✓ Élaboration du présent rapport provisoire.

1.3. Collecte des données

1.3.1. Analyse de la documentation disponible

- ❖ Collecte et prise de connaissance des documents contenant des informations pertinentes : diagnostics territoriaux et rapports d'études cartographiques, rapports d'études d'impacts environnemental et social, qui ont contribué à donner une situation de référence des zones d'intervention avant le démarrage du projet. Le plan de suivi-évaluation, la stratégie de capitalisation et les documents guides pour les

¹ Présentés en annexe

activités de soutien aux initiatives, pour la communication ou la formation ont été formulés et témoignent de la volonté de MFC de mettre en place une organisation rigoureuse et adaptée aux spécificités, tout en assurant une bonne homogénéité des traitements sur les territoires d'intervention. Les rapports annuels du projet 2021 et 2022 contiennent une masse d'informations faisant le point de l'exécution des activités.

1.3.2. Préparation et réalisation des entretiens

- ❖ Processus de production et d'appropriation des outils de collecte ; cela a participé à la formation/ renforcement des capacités des membres de l'équipe d'autoévaluation sur les éléments clés d'une évaluation (critères OCDE-CAD) :
 - Production d'une note technique définissant : les groupes d'acteurs à rencontrer, les types d'entretiens envisagés, les méthodes et supports de collecte et d'analyse des données à utiliser, les échantillons d'initiatives à visiter et le chronogramme détaillé de la mission ;
 - Production de deux outils spécifiques de collecte : l'outil revue documentaire utilisé pour briefer les PRL sur les questions de l'autoévaluation et l'outil de captation des aspects clés de l'autoévaluation utilisé pour transposer les réponses lors des entretiens avec les acteurs ;
 - Traduction des outils en langue = étape spécifique d'appropriation des outils d'entretien, de préparation des séances d'interview et d'harmonisation des compréhensions sur les questions clés contenues dans les supports ;
 - Test d'entretien ayant permis à l'équipe de se familiariser avec les outils de collecte et leur complétude par l'intégration de quelques questions pertinentes ;
- ❖ Missions de collecte d'informations réalisées quasi simultanément dans les zones des PRL par l'équipe d'évaluation répartie en trois sous-équipes pour diligenter le travail :
 - Entretiens avec les différents groupes d'acteurs : les staffs des PRL, les porteurs d'initiatives, les élus locaux, les services techniques, l'administration, les bénéficiaires de formation, les comités d'orientation et des personnes ressources ;
 - Mise en commun des données après chaque phase de collecte ;
 - Réunions d'orientation et de partage d'informations au début, pendant la collecte de données sur le terrain ;

1.3.3. Traitement des données collectées

- Synthèse des informations collectées dans les zones des PRL ;
- Consolidation avec les informations tirées de la documentation existante ;
- Échange intra équipe d'évaluation sur les premiers constats, conclusions et recommandations ;
- Élaboration d'une synthèse des résultats relatifs aux PRL de Kolokani et Mopti
- Recensement et intégration des impressions et points de vue des membres de l'équipe d'évaluation

1.4. Limites et leçons apprises

Le processus d'autoévaluation a connu certaines limites et mis en évidence de premières constatations.

La principale limite du processus d'auto-évaluation a été que les échanges et collectes d'information ont été fortement tournées vers les PRL, qui sont les points de levier primordiaux pour le projet. Le rôle du Technopôle et les relations avec les partenaires ont été moins approfondis.

Comme leçons apprises au cours du processus d'autoévaluation, on peut citer :

- Le besoin d'avoir constamment de recul pour apprécier son propre travail avec un œil critique : condition de fiabilité et sincérité des informations ;
- Le besoin d'un esprit d'équipe tout au long du processus pour plus d'efficience ;
- La nécessité de comprendre, d'apprécier et de rapporter différemment que pour un rapport d'activité narratif ;
- Les attentes révélées par les PRL sont fortes et les suites de la mission d'autoévaluation espérées.

2. RESULTATS IDENTIFIES A TRAVERS L'AUTO-EVALUATION

2.1. Pertinence et cohérence du projet et des activités menées

La pertinence et la cohérence du projet et des activités sont apparues clairement au travers les échanges tenus avec les partenaires locaux et les autres acteurs sur le terrain.

2.1.1. Pertinence et cohérence en lien avec les priorités des acteurs locaux

❖ Au niveau communes/collectivités territoriales :

Le projet et les activités menées sont très pertinents au regard des priorités locales.

L'analyse des PDESC de certaines communes montre que leurs priorités sont très centrées sur le renforcement des systèmes de production en termes de techniques, d'infrastructures, de matériels et de finances. Aussi, les élus ont dit combien l'appui aux initiatives locales pourrait booster les économies locales et contribuer à améliorer les perspectives économiques des communes. Avec le manque d'emploi formel, beaucoup de jeunes diplômés et non diplômés initient des projets et s'investissent dans des activités pour promouvoir l'auto-emploi, mais la plupart n'arrivent pas à concrétiser leur ambition faute d'accès aux moyens financiers.

Ainsi, la possibilité d'accès à des moyens financiers pour le développement des initiatives des populations est très opportune pour les communes. Également, l'adoption de techniques de production résilientes promue par le projet permet d'améliorer la qualité des productions, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire. Il en est de même pour la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles auxquelles le projet œuvre à travers les campagnes de sensibilisation. **En plus, le projet apporte une valeur ajoutée aux PDSEC à travers l'innovation et la digitalisation.** Les rencontres de concertation satisfont à un besoin réel des collectivités. Par exemple, le cadre de concertation de Bougouni pour la gestion durable du complexe forestier Bougouni-Yanfolila a été initié sur la demande expresse des différentes parties prenantes (collectivités territoriales, communautés, administration, services techniques). Il répond au souci de préservation des ressources forestières et de prévention et de gestion des conflits dans l'exploitation des ressources naturelles de la zone. Également, l'entretien avec le Conseiller au Développement Economique Régional de Kayes a fait ressortir la nécessité de mettre en place un cadre de concertation opérationnel des acteurs intervenants sur des filières porteuses telles que le baobab, la banane et la viande bétail. " Il

existe très peu de cadre de concertation dans la région, nous initiions souvent des voyages d'apprentissage dans la région de Sikasso pour s'inspirer des modèles de cadre fonctionnels adapté". Il en est de même au niveau de Kolokani où le préfet a informé de l'organisation en cours d'une réunion visant à la redynamisation du cadre d'échange de l'administration avec les partenaires intervenants dans la localité.

❖ "Au niveau des communautés locales rurales

Les actions de sensibilisation menées par le projet ont touché un grand sujet de préoccupations des populations : il s'agit de la préservation de la fertilité des sols, surtout au vu de la réduction des possibilités de jachère du fait de l'insuffisance des terres de culture causée par les changements climatiques, l'accroissement démographique et les spéculations foncières.

De même, les causeries-debat, Nyetaa Baro, tenues dans plusieurs localités des zones des PRL ont traité des engrais organiques. La participation active des populations et leur assiduité lors de ces événements témoignent de tout l'intérêt qu'elles portent à cette question. D'ailleurs, l'atelier national sur les engrais organiques est une recommandation particulièrement forte des différents groupes d'acteurs ayant participé au Nyetaa Baro organisé à Bougouni le 22 juin 2022 à l'occasion de la quinzaine de l'environnement. L'intérêt des populations pour la promotion des engrais organiques se relève également dans la recommandation-phare faite par les participants (représentants des organisations de producteurs, de la société civile, du secteur privé, des services techniques, des institutions d'enseignement supérieur, des structures de recherche, des collectivités locales) de l'atelier de Sélingué et qui porte sur l'élaboration **d'une stratégie nationale de développement des engrais organiques**. On peut aussi noter qu'à la suite des Nyetaa Baro sur les engrais organiques à Kolokani, **les participants de 10 communes ont sollicité ensemble auprès du PRL d'être formés à leurs techniques de production**.

Selon Mariam CISSOKO, Secrétaire aux relations extérieures du Réseau des femmes rurales de Kayes « Nyetaa Baro a renforcé nos connaissances théoriques sur les engrais organiques, nous avons sollicité auprès du PRL une initiation pratique sur la production des engrais organiques »

La formation en agroforesterie et la participation à l'atelier National sur les engrais organiques ont permis à Sidy Diallo, agroforestier à Kayes, d'observer un meilleur rajeunissement pour plus de productivité avec la technique d'élagage appliquée à 4 pieds de papaye et d'obtenir un bon écoulement de produits sur le marché. Selon lui « la qualité des produits traités par les engrais organiques crée une différence fondamentale sur le marché. Le faible taux de perte lors de la conservation des produits traités par les engrais organiques attire les commerçants soucieux de réduire les taux de perte dû au pourrissement des produits traités par les engrais chimiques ».

Par ailleurs, plusieurs personnes ayant bénéficié de la formation en production d'engrais liquide et pesticide bio ont répliqué la formation et ont fait des productions pour leurs propres besoins. A côté de ceux-ci, on note aussi l'émergence de paysans pilotes tendant vers la production bio et n'utilisant que les fertilisants organiques.

La valorisation de la production d'engrais biologique local répond à la fois aux préoccupations des commerçants et producteurs. Une initiative pilote dans ce sens permet de fédérer les acteurs et produire des actions à fort impact territorial.

La formation en agriculture durable et en agroforesterie a également été très opportune pour les paysans préoccupés par les problèmes de production et de productivité. Le suivi post effectué par les PRL auprès des bénéficiaires ont révélé que plusieurs d'entre eux ont changé certaines de leurs pratiques en adoptant

les techniques apprises lors de la formation (techniques de greffage, association de cultures, utilisation de fertilisants organiques).

Témoignages sur la formation en agroforesterie et la production de l'engrais biologique

1. Je m'appelle **Abdou Koné**, Tél. 79 42 96 90.

J'ai suivi la formation en agroforesterie à Bougouni du 25 au 27 octobre 2022. J'ai appris pour la première fois qu'on peut fabriquer l'engrais liquide. Après la formation, j'ai essayé l'expérience et cela à bien réussi. Elle m'a permis d'améliorer ma production maraichère.

Aussi, la technique de mise en herbe sous les papayers(paillage) m'a beaucoup facilité l'arrosage de mes plants. Avec ce système, je suis passé de deux (2) arrosages par jour à un (1) un arrosage tous les deux jours. Cela m'a permis d'économiser de l'eau et diminuer fortement l'insuffisance d'eau en période de baisse du niveau de la nappe phréatique.

2. Je m'appelle **Daba Doumbia**, Tél. 75 27 27 55/66 6722 65

Je suis un passionné de la terre, surtout le maraichage. Je suis également porteur d'initiative du projet Innov-ReC de Mali-Folkecenter.

Après la formation en agroforesterie, que j'ai suivie du 25 au 27 octobre 2022 et ayant participé à l'atelier national sur les engrais organiques à Sélingué du 03 au 05 Novembre 2022, j'ai pu fabriquer moi-même 80 litres d'engrais liquide (soit 4 bidons de 20 litres chacun) à base de feuilles vertes de neem, de fiente de volaille, de déchets d'estomac de vache, un peu de terreau, de la cendre de bois, de la bouse fraîche de vache.

J'ai traité mes planches de tomate avec cet engrais liquide tous les 15 jours.

Les plants de tomates sont restés vigoureux, ont donné beaucoup de fleurs et finalement ma production de tomate a doublé comparativement à l'année dernière.

Lors des entretiens avec les porteurs d'initiatives, il est apparu clairement que l'accès aux finances constitue leur principale priorité à laquelle s'ajoute le besoin de renforcement de capacités. D'ailleurs, cela est démontré par l'affluence et le nombre élevé de demandes de financement adressées au niveau des PRL, provoquant une saturation des moyens de traitement des PRL.

2.1.2. Pertinence et cohérence en lien avec les priorités nationales

Globalement, l'évaluation note que la vision et les réalisations du projet sont très en cohérence avec les priorités nationales. En effet, toutes les actions menées concourent à la mise en œuvre de politiques, stratégies ou plan d'action nationaux. De façon plus détaillée :

- ✓ L'incitation à l'utilisation des énergies renouvelables, l'appui au développement d'alternatives économiques en substitution à la coupe et vente de bois et charbon de bois, etc. sont autant d'actions visant à réduire les émissions de GES et à préserver le potentiel de séquestration de CO2 au niveau des localités et qui s'inscrivent parfaitement dans l'esprit de la **CDN du Mali**, élaborée par le **ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD)** ;
- ✓ L'encouragement à l'initiation de projets de gestion de déchets pour contrer la pollution ainsi que de projets d'efficacité énergétique contribue au **Plan d'Action National pour la protection de l'environnement**. En effet, depuis plusieurs années, l'état œuvre à l'assainissement de la ville de Bamako en contractualisant avec des entreprises de gestion de déchets. Malgré cela, il est obligé chaque année d'engager des travaux de curage des caniveaux très souvent comblés par les ordures et qui causent des inondations à chaque hivernage ;

- ✓ Les actions visant à promouvoir l'entrepreneuriat telles que le ciblage spécifique des jeunes pour bénéficier du financement, le choix de financer des personnes individuelles, les formations qualifiantes (formations en apiculture, formation des journalistes) ainsi que les initiatives d'émulation (concours vidéos sur la protection de l'environnement, les prix d'excellence décernés lors la journée du 8mars) contribuent à l'atteinte des objectifs **du Ministère de l'Entrepreneuriat National, l'Emploi et de la Formation Professionnelle** ;
- ✓ L'atelier national de promotion des engrais organiques est tout aussi pertinent au vu des priorités nationales. En effet, depuis quelques années, l'état œuvre à l'adoption des engrais organiques en les substituant progressivement aux engrais chimiques dans les subventions d'intrants aux paysans au moment des campagnes agricoles. La présence effective du Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à cet atelier, ainsi que son engagement dans le processus d'élaboration d'une **Stratégie Nationale de développement des engrais organiques** montre tout l'intérêt du département pour le sujet ;
- ✓ Le FENA est toujours un besoin au vu de la situation environnementale et écologique du pays en général et du milieu rural en particulier. Bien apprécié par les différentes parties prenantes, il constitue un espace de dialogue social inclusif toujours sollicité et très attendu par les partenaires locaux car d'après eux, il leur offre l'occasion d'échanger avec les décideurs et de leur faire entendre leurs doléances (une sorte d'espace d'interpellation), mais aussi celle de partager des expériences et d'acquérir de nouvelles connaissances. Le caractère innovant de l'édition de 2021 dénommée FENA Junior et tenue dans les localités de **Bamako, Bougouni et Mopti** réside dans sa réalisation faite en partenariat avec la JCI et son ciblage centré sur les jeunes.
- ✓ Le cadre de concertation de Bougouni est également une sollicitation des différentes parties prenantes (leaders communautaires, élus communaux, services forestiers, administration) du complexe forestier **Bougouni-Yanfolila**. Le cadre contribue à l'atteinte du résultat 3 à travers le dialogue inclusif et des propositions de solutions qui renforcent la résilience climatique, ainsi que la cohésion sociale et la paix.
- ✓ L'appui spécifique direct aux **coopératives maraichères féminines** vise à assurer un niveau d'accès satisfaisant pour les femmes aux ressources du projet et est cohérent avec **la Politique Nationale Genre du Mali**. Les ateliers organisés pour inciter davantage de femmes à soumissionner des projets au financement Innov-ReC sont placés dans la même logique.

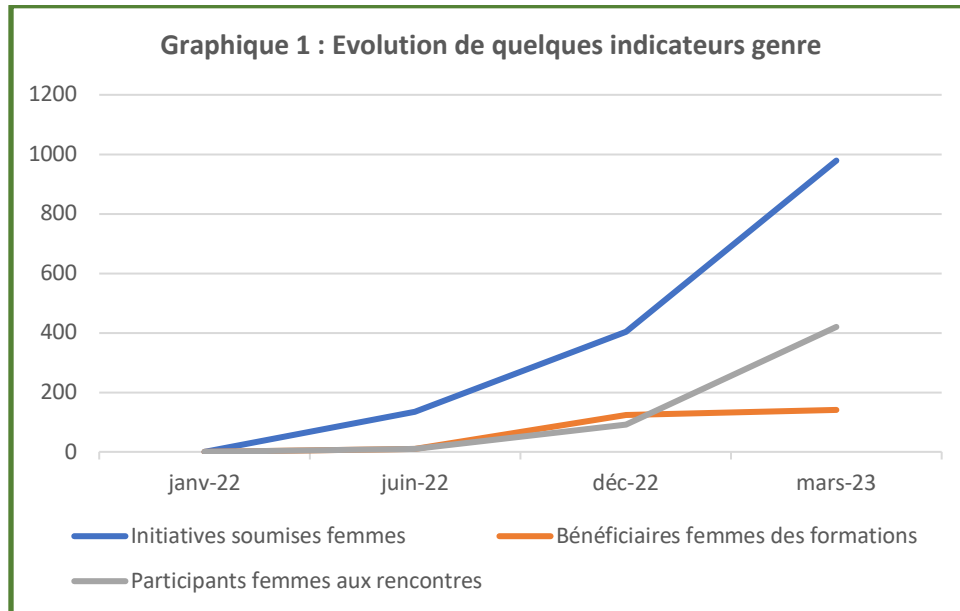
❖ **Prise en compte du genre et inclusion sociale**

Le MFC Nyetaa accorde une grande attention aux groupes sociaux vulnérables, facilement marginalisés du fait de pesanteurs socioculturelles. Cette attention à l'inclusion sociale est renforcée de façon particulière au cours des deux dernières décennies à cause des effets accrus des aléas climatiques et sécuritaires. En restant fidèle à cet engagement, tous les accompagnements faits ou en cours aux niveaux des PRL et du technopôle, prennent en compte les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les déplacés et s'inscrivent dans une logique de discrimination positive en faveur de ces groupes. C'est dans ce cadre que se situe :

- ✓ L'organisation d'ateliers d'incitation des femmes à soumettre davantage d'initiatives ;
- ✓ L'initiative pour doter 150 coopératives maraichères dans les PRL en kits de pompage solaire ;
- ✓ La réponse favorable du projet à la demande d'appui des coopératives féminines de Bougouni ;
- ✓ La décision de priorisation des initiatives de certaines coopératives de personnes handicapées parmi celles qui seront présentées au COL ;

- ✓ La formation spécifique de 28 femmes des médias sur les changements climatiques et les emplois verts ;
- ✓ La Présidence du COL de Sikasso assurée par une femme.

Le résultat des efforts déployés en faveur des femmes apparait clairement dans l'évolution des données présentée dans le graphique 1 ci-dessous.



2.1.3. Prise en compte des priorités du partenaire financier et autres partenaires

❖ Pour le partenaire financier :

L'analyse documentaire a montré que toutes les initiatives identifiées par les PRL sont assez intégratives en termes d'activités (complémentarité agro-sylvo-pastorales), de prise en compte des besoins des différentes composantes socio-professionnelles (agriculteurs, éleveurs, exploitants de PFNL, entrepreneurs, artisans) et des différents groupes sociaux (hommes, femmes, jeunes, handicapés, déplacés).

Également, toutes les initiatives classées favorables par les COL s'inscrivent dans une perspective écologique. Elles intègrent des mesures de conservation des eaux et des sols par le choix d'utilisation d'engrais biologiques, et aussi de gestion durable des terres à travers l'agroforesterie et l'utilisation de techniques résilientes (billons, paillage). Elles intègrent aussi des mesures de réduction des émissions de CO2 par l'utilisation de l'énergie solaire, de préservation/restauration des forêts par la plantation d'arbres.

La prise en compte des priorités du partenaire financier se trouve également dans les actions tendant à la promotion du genre.

❖ Pour les priorités internationales :

Les différentes actions menées par le projet contribuent aux ODD. Parmi celles-ci, on peut citer :

- L'appui aux initiatives économiques pour l'ODD N°2 « Lutte contre la faim » ;

- Les formations et les appuis-conseils continus aux acteurs locaux pour le N° 4 « Accès à une éducation de qualité » ;
- Les actions de discrimination positive en faveur des femmes pour N°5 « Égalité entre les sexes » ;
- La priorisation des aspects d'EnR et d'efficacité énergétique dans la sélection des initiatives pour le N°7 « Recours aux énergies renouvelables » ;
- Les émissions de sensibilisation et les rencontres d'échanges pour l'adoption de mesures de gestion durables des sols et des eaux et d'adaptation et atténuation des effets du changement climatique pour le N° 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » et le N°15 « Vie terrestre ».

2.1.4. Pertinence des modes d'interventions pour le financement des initiatives vertes

Les premiers résultats obtenus à travers le processus d'identification des initiatives font apparaître des disparités importantes des situations :

- De très petits entrepreneurs n'ayant pas ou peu de pratique avec les réseaux de financement ;
- Des créateurs d'activités ou de groupements de moyens n'ayant pas d'antériorité opposable aux organismes financiers ;
- Des pratiquants d'activités déjà installées, ayant une pratique et des références en matière bancaire.

Ces situations bien différentes ont un impact sur l'accès aux cofinancements, sur la pérennité et la solvabilité des projets soutenus.

- **Ainsi l'accès aux cofinancements (y compris la grille) est modelé en fonction de ces situations :**
 - Les très petites entreprises ou en création : n'ayant pas d'antériorité financière ou de point de repère opposable aux demandes des organismes financiers se trouvent dans la situation d'avoir un accord pour le financement Innov-ReC ;
 - Le cas des groupements de moyens est semblable à celui des petites entreprises en création, avec la différence notable qu'étant composés d'individus ou d'entreprises ayant déjà des activités celles-ci sont en mesure d'apporter des garanties pour accéder aux cofinancements ;
 - Le cas des entreprises déjà constituées de taille plus importante et dans une situation de développement implique le plus souvent une expérience antérieure facilitant le cofinancement ; toutefois les difficultés sont fréquentes et liées aux fragilités financières et particulièrement aux faiblesses de fonds propres.
- **Conséquences du soutien financier : le retour sur investissement grâce aux avances remboursables**

Dans les trois situations exposées ci-dessus, l'intervention d'Innov-ReC aura la plupart du temps un effet direct sur l'amélioration des performances économiques de l'activité. L'effet attendu sera d'améliorer les revenus pour les plus petites entreprises et d'augmenter les capacités de financement pour les plus importantes.

Le renforcement de la subvention par une avance remboursable avec des échéances adaptées à l'activité permettra aux plus petits n'ayant pas accès aux emprunts de se constituer des références (inclusion financière) et pour les activités plus importantes d'améliorer les conditions de financement, d'une part ; et d'autre part contribuer à une solidarité active, le retour de l'avance permettra de continuer à financer d'autres opérations dans le cadre du projet.

- **Les effets sur le programme :**

Le volume d'intervention financière tel que prévu auprès des bénéficiaires sera respecté, et le retour partiel de la subvention pourrait permettre de consolider les interventions d'appui, de formation et d'accompagnement.

2.1.5. Recommandations relatives à la pertinence et cohérence du projet

- ☞ Accorder une plus grande attention à l'artisanat de transformation qui demeure un secteur spécifique de créativité (pour la jeunesse entre autres). Dans cette perspective, encourager/envisager une foire/compétition de l'innovation artisanale dans le secteur vert (=capacité d'offres d'outils de récupération/recyclage en soutien aux productions agricoles, pastorales, environnementales) ;
- ☞ Pour les initiatives vertes : Affiner l'approche de la prise en compte des impacts attendus et des perspectives :
 - Adapter le processus d'instruction/décision à la complexité des demandes en vue de simplifier suivant
 - La situation des demandeurs
 - La complexité de mise en œuvre du projet (individuels, groupements.)
 - Mieux prendre en compte les spécificités de la démarche du demandeur, de la volonté du projet et des impacts attendus ;
- ☞ Faire des guichets d'accompagnement en fonction des niveaux (renforcement ou insertion), domaine d'activité et l'impact de l'initiative.
- ☞ Renforcer le dialogue avec les services techniques (niveau régional et national) pour conforter la visibilité des actions et résultats de Innov-ReC en lien avec les politiques publiques ;
- ☞ Envisager quelques publications/éditions de résultats d'activités spécifiques relatives à la protection de l'environnement (emplois verts, le recyclage des déchets, agriculture/élevage) ;
- ☞ Former les services techniques partenaires et les leaders locaux sur les notions d'emploi vert en vue d'un meilleur appui aux porteurs d'initiatives, ainsi que leur intégration dans les PDESC ;
- ☞ Initier des cadres de concertation similaires au cadre de concertation de Bougouni dans les zones des autres PRL selon leurs spécificités, et renforcer la participation des femmes ;
- ☞ Analyser plus précisément les causes de la déperdition en genre en lien avec l'éligibilité et la sélection des initiatives.

2.2. Efficacité dans l'exécution des activités et des résultats induits

S'appuyant sur ses expériences en matière d'appui aux communautés rurales pour leur résilience face aux défis des changements climatiques dans un contexte sécuritaire et sanitaire, Mali-Folkecenter Nyetaa assure une bonne exécution des activités du projet Innov-ReC. Malgré le retard causé par l'intensification des travaux de mise en route du projet, l'équipe du projet a réalisé de façon effective plusieurs activités principales prévues. Des ateliers de formation aux rencontres d'échange, en passant par l'appui technique aux producteurs, toutes les activités réalisées ont été exécutées à la satisfaction générale.

2.2.1. Dynamiques engagées à travers les activités réalisées

3.2.1.1. Niveau d'exécution des activités/extrants :

L'évaluation a constaté un bon niveau d'exécution des activités prévues sur les trois axes/résultats, comme on peut le constater sur le tableau bilan synthétique ci-dessous.

Tableau 1 : bilan d'exécution du cadre d'activités du projet sur la période octobre 2021 – mars 2023

Principales activités prévues	Principales activités réalisées	Extrants
En lien avec le résultat I :		
Étude de cartographie des zones d'intervention du MFC et de ses partenaires afin de déterminer où installer les cinq (05) PRL et les domaines d'intervention de chaque Pôle afin de créer des synergies et complémentarités avec les initiatives et acteurs existants	Réalisation d'une étude cartographique dans les 8 anciennes régions du Mali	1 cartographie des acteurs et des activités de chacune des 8 régions. Choix des zones de localisation des 5 PRL
Création de cinq (05) Pôles de Ressources Locales + 1 technopôle et leur fonctionnement	Création de 5 pôles de ressources locales (PRL) + 1 Technopôle et leur fonctionnement	1 notice d'impact environnemental et social disponible pour chacune des 5 zones de PRL 5 pôles de ressources locales + 1 technopôle créés et fonctionnels
Au moins 145 initiatives sur les axes d'intervention du projet sont identifiées, développées, accompagnées dont au moins 50 initiatives écologiques sont financées. Au moins 40% des initiatives sélectionnés sont pour les femmes et au moins 40% sont pour les hommes	Travail d'appui à l'identification, au développement et à la mise en œuvre d'initiatives locales de jeunes et de femmes et de jeunes	259 initiatives éligibles, 59 initiatives développés, 31 initiatives jugées favorables par les PRL, 18 initiatives approuvées par les COL et transmis au CNV. 3 jeunes ruraux insérés dans l'économie verte, 2 startups renforcés et un guide de maraichage édité
En lien avec le résultat II :		
Optimisation du pilotage des Pôles à travers d'identification et la sélection d'outils digitaux collaboratifs et la formation et renforcement de capacités continues sur leur utilisation	Installation d'outils digitaux collaboratifs et formation du personnel du projet à leur utilisation	1 TP et 5 PRL équipés en outils digitaux collaboratifs fonctionnels qui facilitent le travail. Personnel des PRL et du TP capables d'utiliser les outils
Développement de cadre de collaboration avec les IMF et banques dans l'accompagnement des initiatives	Identification de banques et IMF et échange pour la collaboration au financement des initiatives	1 banque et 1 IMF sélectionnés pour le cofinancement 1 modèle de convention avec les banques et IMF élaborés
Organisation de la Semaine de l'Innovation	Organisation d'ateliers préparatoires de la semaine de l'innovation dans les 5 pôles et démarrage des préparatifs de la semaine	Les rapports des ateliers avec les listes des projets innovants pour participer à la semaine Commission d'organisation mise en place, date fixée et lieu réservé
En lien avec le résultat III :		
Établissement d'un cadre d'échange dans les Pôles ; des campagnes d'information et sensibilisation sont menées au niveau local et national sur la gestion durable des res-	Organisation de rencontres de concertation et d'échange autour de gestion durable des ressources naturelles, la promotion des emplois verts, la cohésion sociale et la paix.	Les supports des campagnes (podcast tutorial et autres) sont diffusés et accessibles ;

Principales activités prévues	Principales activités réalisées	Extrants
sources naturelles dans le contexte climatique et sécuritaire ainsi que les opportunités qu'offrent les emplois verts.		14 campagnes de sensibilisation organisées sur le plan local et national
Conception et diffusion de modules didactiques et supports numériques à l'endroit des écoliers, des journalistes et les autres partenaires sur la citoyenneté environnementale, les emplois verts, les changements climatiques, la paix et la sécurité et la cohésion sociale	Conception et diffusion de modules didactiques et supports numériques à l'endroit des hommes de média	3 modules didactiques conçus et diffusés pour les hommes de média ; 125 enseignants + 101 acteurs de médias formés ; Liste de 125 écoles potentielles pour l'installation des clubs environnementaux.
Renforcement des capacités des membres du RESO Climat, des associations de la société civile et autres acteurs à travers des ateliers et rencontres.	Identification des besoins de renforcement de capacités des membres du Reso climat et autres OSC sur les thématiques prioritaires de Innov-ReC	Le rapport diagnostique des besoins de formation des membres du Reso climat et autres OSC. Un plan de formation pour les membres du Reso climat et autres OSC

NB : un tableau bilan plus détaillée, en annexe donne davantage la mesure du travail effectué en étalant les sous-activités et tâches réalisées.

3.2.1.2. Niveau d'atteinte des résultats (R1, R2, R3) ou en perspective

- ❖ **Par rapport au Résultat 1 : 05 Pôles de Ressources Locales et 1 Technopole sont créés pour faciliter et accompagner l'identification, le développement et la mise en œuvre d'initiatives d'emplois verts**

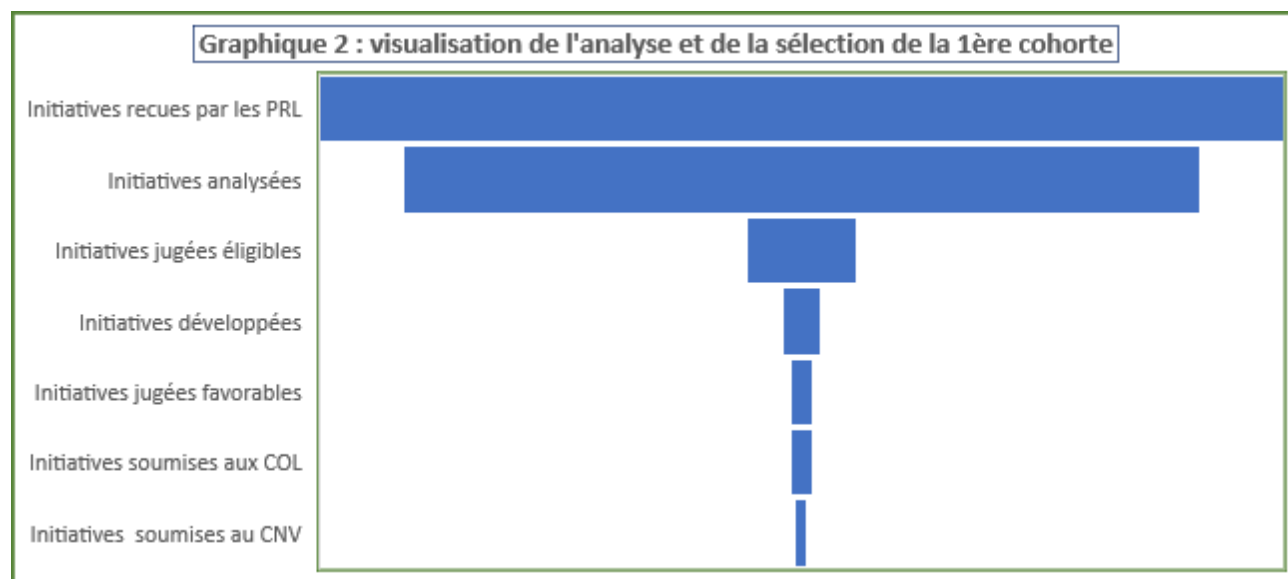
L'évaluation confirme l'effectivité de création et de fonctionnalité des 5 PRL + 1 TP, mais également l'effectivité d'accompagnement des acteurs locaux par les PRL dans le développement et la mise en œuvre d'initiatives d'emplois verts.

Les pôles de ressources locales (PRL) renforcent la proximité en portant les actions du projet sur leurs territoires respectifs et en les adaptant aux situations, en s'appuyant sur les comités d'orientation locaux (COL).

Il est noté que la complexité des composantes et conditions retenues dans la convention avec le partenaire financier pour la partie appui financier des initiatives vertes a obligé à une mise en place nouvelle et décentralisée des processus et des compétences à tous les niveaux : chargés d'affaires et directeurs des PRL, missions et membres des COL, mission et membres du CNV. Ce travail a provoqué un différé par rapport aux souhaits.

Cependant, à la date du 31 mars 2023, 1602 porteurs d'initiatives dont 665 femmes ont été orientés pour le renseignement de la fiche d'identification. Suite à l'analyse des fiches, 259 initiatives ont été jugées acceptables au processus de sélection. Pour la suite de l'accompagnement, 109 (34%) porteurs de ces initiatives ont été appuyés pour le plan d'affaire ; ce qui a permis d'avoir 59 initiatives développées. A l'issue du travail d'analyse effectué par les PRL des 51 plans d'affaires introduits, 31 initiatives ont été identifiées éligibles à Innov-ReC et ont été soumises aux COL pour avis. Le travail d'examen fait par ces derniers a abouti à 18 initiatives jugées favorables et qui ont été présentées au CNV pour sélection finale.

Le processus est illustré par le graphique 2 ci-dessous.



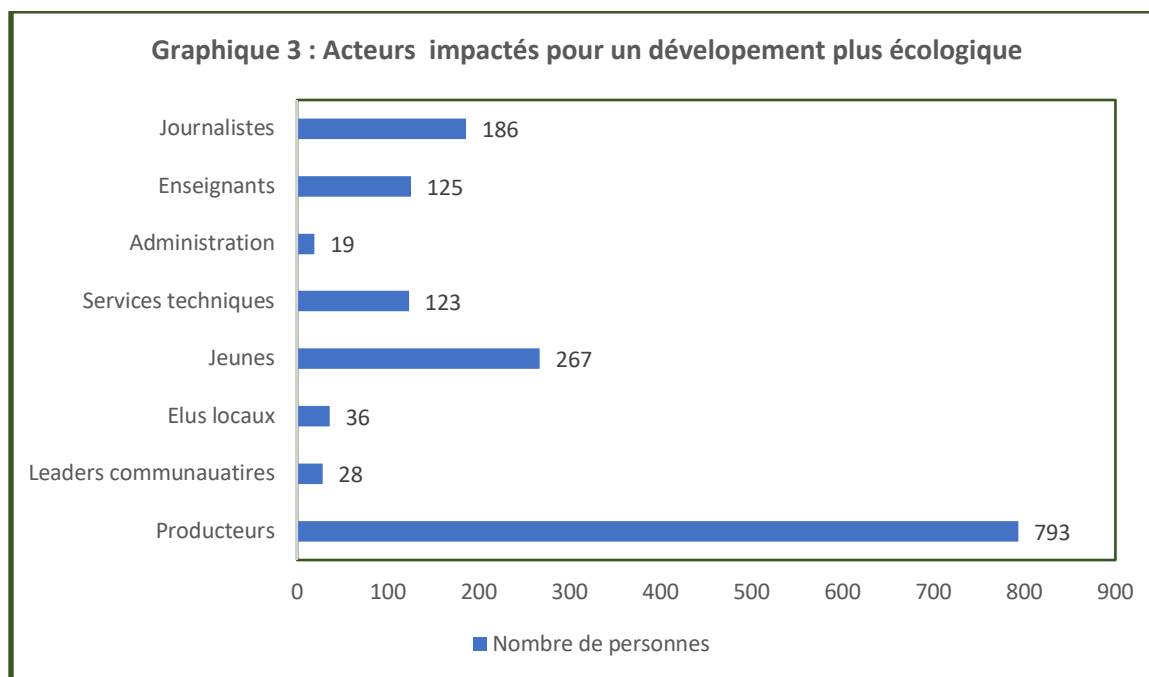
C'est précisément le rôle des PRL d'évaluer le réalisme et les bonnes conditions de réalisation d'un projet pour l'appuyer techniquement et financièrement si nécessaire. Par leur connaissance du contexte local, les COL sont les plus pertinents pour effectuer une bonne évaluation des conditions de réussite et de l'intérêt

des projets locaux. Le soutien financier peut alors intervenir avec les meilleures chances de porter les meilleurs effets. Cependant, vu qu'Innov-Rec n'est pas conçu pour couvrir tous les besoins de consolidation ou de développement et afin d'éviter les espoirs déçus et les travaux inutiles, il y a nécessité d'améliorer les communications avec les collectivités locales et les prescripteurs sur l'inscription des projets dans une démarche environnementale et sociétale volontariste des demandeurs.

Il est important de souligner que l'appui technique fourni par les PRL a abouti à l'identification d'initiatives locales s'inscrivant dans une perspective écologique. Et la volonté des partenaires locaux à s'inscrire dans cette dynamique a été clairement affichée lors des échanges. En effet, les sensibilisations et les appuis-conseils faits par les PRL ont eu comme effet de faire prendre davantage conscience aux producteurs de la nécessité d'intégrer les aspects d'économie verte dans les initiatives développées à la base. Cette tendance de promotion des initiatives résilientes se constate aussi bien dans la formulation des microprojets (plus de 50% d'amélioration du contenu des initiatives jugées à approfondir suite à l'appui des PRL) que dans les activités concrètes sur le terrain. Ainsi, il est noté que les fiches d'initiatives des porteurs ayant bénéficié de l'accompagnement des PRL intègrent davantage les aspects de fertilisation organique, d'énergie renouvelables et d'entrepreneuriat. Il est également noté que certains des paysans ayant bénéficié de la formation en agriculture durable et des démonstrations techniques ont changé leurs pratiques de production (au moins 30% d'augmentation des initiatives d'agroforesterie après les ateliers de formation dans les PRL – adoption de nouvelles techniques de greffage).

Aussi, le faible ratio d'initiatives retenues par les COL fait apparaître un besoin d'amélioration de l'appui pour l'identification et le développement d'initiatives écologiques. D'ailleurs, les échanges avec les porteurs d'initiatives ont montré que cela relève plus d'un besoin d'appui technique que d'un manque de volonté ou de perspective. Par ailleurs, avec la contrainte d'accès à un marché rémunérateur, il y a un besoin d'appui à la création de marchés bio, peut-être sous forme de comptoirs et/ou la mise en relation avec les clients potentiels.

Cependant, il est important de souligner que les PRL se sont beaucoup investis auprès des différents groupes d'acteurs dans les zones d'intervention, en termes d'information, de sensibilisation, d'appui conseil, de démonstrations techniques et d'initiation afin qu'au-delà de la sélection et du financement d'initiatives d'emploi vert par le projet Innov-Rec, les partenaires locaux et leurs structures d'accompagnement rentrent dans une dynamique de planification de développement reposant sur des bases écologiques. Ce travail de proximité qui est en train d'opérer un changement de mentalité est bien illustré dans le graphique 3 ci-dessous. Il est bien de noter que les écarts de chiffre à ce niveau sont tout à fait normaux : les producteurs et les jeunes sont les principaux acteurs d'exécution et de changement, les enseignants, les hommes de médias et les services techniques sont acteurs catalyseurs et enfin les élus locaux, les leaders communautaires et l'administration sont au niveau de planification.



Par rapport au Résultat 2 : Les partenaires locaux, leurs communautés et les autres parties prenantes sont outillés à travers des solutions digitales et les TIC sur les opportunités qu’offrent les emplois verts, la résilience climatique et la cohésion sociale dans les zones d’intervention

Les outils digitaux collaboratifs acquis par le projet Innov-Rec sont installés au niveau du TP et des PRL et utilisés par le personnel du projet dont les capacités ont été renforcées à cet effet. Leur utilisation facilite le coaching des PRL par le Technopôle, ainsi que la coordination et la réalisation des activités.

Les partenaires locaux (Hommes de médias) ont été dotés de tablettes didactiques pour le suivi des productions et coaching.

Par contre, l’utilisation des solutions digitales et des TIC par les partenaires locaux et de leurs communautés reste un défi majeur.

Par rapport au Résultat 3 : Disponibilité d’un cadre de formation, de dialogue, d’échange et de mise en réseau dans la zone d’intervention du projet pour la résilience climatique et la cohésion sociale, la paix et la sécurité

L’auto-évaluation a constaté l’évidence de renforcement du cadre général de formation et d’échange dans les zones des PRL, malgré le nombre limité de cadres formels de concertation mis en place durant les deux premières années.

- ✓ D’une part, l’effectivité d’un cadre d’échange qui favorise le dialogue inclusif : le cadre de concertation de Bougouni pour la gestion durable des ressources du complexe forestier Bougouni-Yanfollila réunissant entre les différents groupes d’acteurs du développement local : leaders communautaires, élus communaux, services techniques, administration, autorités traditionnelles. Il a tenu 2 rencontres qui ont été l’occasion d’échanges fructueux et qui ont permis de dégager des proposi-

tions pertinentes pour l'exploitation durable des ressources du complexe et par-delà le renforcement de la résilience climatique, de la cohésion sociale et de la paix. Au-delà des solutions pour préserver les ressources du complexe, les participants au cadre débattent de thématiques pertinentes telles que : la gestion durable des terres, l'économie verte, les mesures résilientes pour l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique.

L'atelier national de Sélingué sur la promotion des engrais organiques ainsi que les causeries Nyetaa Baro sur les engrais organiques ont été des espaces d'échange et d'apprentissage mutuel à travers les partages d'expériences et les diffusions de connaissances. Au total, 907 personnes dont 414 femmes (46%) ont débattu et partagé des connaissances et expériences à travers 13 rencontres/ateliers. (Cf tableau 2 ci-dessous).

Ces éléments sont confortés par le nombre important de publications et d'émissions dans les médias :

- 60 publications sur Facebook MFC et 6 articles sur le site Web MFC ;
- Plus de 30 articles dans des journaux et des journaux en ligne ;
- 12 vidéos informatives publiées avec plus de 6600 vues sur la chaîne YouTube MFC ;
- Environ 200 spots informatifs diffusés dans les radios locales ;
- Environ 75 heures de diffusion sur 20 radios pour la sensibilisation et l'information de la population sur diverses questions liées à la thématique du projet ;
- 3 émissions TV sur la chaîne de télévision nationale (ORTM).

Cette dynamique est renforcée par les groupes d'échange créés à l'issue de certaines formations. Cinq (5) groupes WhatsApp de près de 120 participants sont créés et fonctionnels. Les participants trouvent ces groupes très pertinents car ils constituent des mécanismes de continuation des formations à travers des partages d'expériences et des appuis-conseils. Il y'a cependant le besoin d'en assurer le coaching pour une continuité de fonctionnement. Ce sont :

- SENE Lakika agroforesterie (25 membres) ;
- *Siguida Lakana Kounafoni* (19 membres dont 3 femmes) ;
- Actrices CC-Env (26 membres dont 22 femmes) ;
- Groupe formation apicole (19 membres) ;
- Journalistes/ Bloggeurs un pas pour la planète (28 membres).

Tableau 2 : Les rencontres d'échanges

Thèmes des rencontres	Bénéficiaires	Nbre de rencontres	Nbre de participants	Pourcentage H/F
Sélingué : Développement des engrais organiques dans les perspectives d'accroître la sécurité alimentaire et la promotion des emplois verts pour les jeunes	Producteurs, leaders communautaires, élus communaux, services techniques, décideurs	1	Total 118 23 femmes	F 19% H 81%
Gestion Durable et pacifique des Ressources Naturelles du complexe forestier Bougouni-Yanfolila.	Exploitants, leaders communautaires et élus communaux des villages riverains, administration et ST	2	144 dont 16 femmes	F 12% H 88%
Nyetaa Baro 1 à Bougouni, Kayes, Kolokani, Sikasso et Mopti :	Porteurs d'initiatives et autres producteurs, leaders locaux	5	323 dont 104 femmes	F 32% H 68%

Engrais biologiques et sécurité alimentaire dans le contexte de crise mondiale actuelle				
Nyetaa Baro 2 à Bougouni Kayes, Kolokani, Sikasso et Mopti Rôle des femmes dans la cohésion sociale dans le contexte de changement climatique	Représentantes des organisations de femmes, leaders communautaires et élus communaux	5	322 dont 271 femmes	F 84% H 16%
		13	Total 907 732 femmes	F 42% H 58%

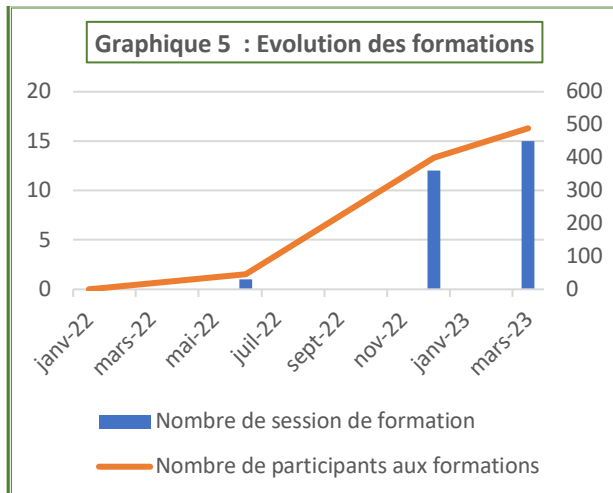
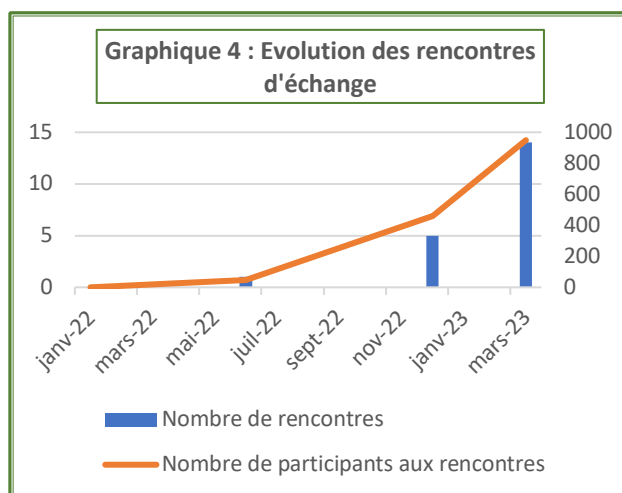
- ✓ Il y a aussi un processus de multiplication et de diversification des formations et de mise en réseau qui contribue au renforcement des connaissances et compétences des partenaires locaux et qui touche diverses catégories d'acteurs de changement dont : porteurs d'initiatives, enseignants, hommes de média, organisations de la société civile, services techniques.

Sur la période couverte par l'évaluation, le projet a organisé 15 sessions de formation sur les aspects (changement climatique, environnement, de techniques de production résilientes, fertilisation organique, emplois verts, gestion durable des sols et des eaux, conception et planification intégrant le changement climatique, etc.), qui ont touché 489 partenaires locaux dont 141 femmes (soit 31%). Le détail des formations sont présentés dans le tableau 3 ci-dessous

Tableau 3 : Sessions de formation pour les partenaires locaux

Thèmes de formation	Bénéficiaires	Nbre de sessions	Nombre de bénéficiaires	Pourcentage H/F
Enjeux de la communication en matière de restauration des écosystèmes et des terres au Mali	Journalistes Bougouni (pendant la quinzaine)	1	46 dont 10 femmes	F 25% H 75%
Agroforesterie et agriculture durable dans les zones des PRL	Porteurs d'initiatives	5	168 dont 50 femmes	F 26% H 74%
Citoyenneté environnementale, les emplois verts, les changements climatiques	Hommes et femmes de médias	2	42 dont 28 femmes	F 23% H 67%
Éducation Environnementale dans les zones des PRL	Enseignants	4	143 dont 45 Femmes	F 24% H 76%
Changements climatiques et les emplois verts	Bloggeurs à Bamako et Hommes de médias à Sikasso	2	52 dont 16 femmes	F 26% H 74%
Apiculture résiliente	Porteurs d'initiatives	1	38 dont 2 femmes	F 5% H 95%
Total		15	489 dont 151 femmes	F 30% H 70%

L'évolution des formations et des rencontres d'échange est illustrée dans les graphiques 4 et 5 ci-dessous



2.2.2. Stratégies de renforcement des capacités et dynamiques locales

La stratégie de renforcement des capacités du projet est très opportune en ce sens qu'elle assure la dissémination des connaissances à l'endroit des différentes catégories de personnes et en même temps qu'elle traite d'une diversité de thématiques pertinentes (Cf tableau ci-dessus). Une autre force de cette stratégie est la combinaison des formations théoriques avec les démonstrations pratiques. A titre d'exemples :

- La formation en agriculture durable a intégré une session pratique de greffage ;
- La formation sur l'engrais liquide biologique a été accentuée par une démonstration pratique ;
- La formation des femmes de médias sur la prise en compte du changement climatique et des aspects environnementaux organisée à Bamako a été suivie de missions de tests pratiques dans certaines localités d'intervention du projet.

Aussi, il y'a un besoin d'assurer un suivi spécifique pour comprendre et mettre en exergue le niveau de valorisation des compétences acquises.

Concernant le renforcement des dynamiques locales, l'accompagnement du projet est dirigé vers celles qui sont pertinentes pour les aspects prioritaires de Innov-ReC. C'est ainsi que le projet a soutenu les évènements locaux suivants :

- Foro sira kènè à Sanankoroba : une fête annuelle de l'agriculture célébrée entre les villages des communes de Sanankoroba, Bougoula et Dialakoroba pour primer l'excellence et le talent agricole ;
- Caravane pour la COP27 : organisée par l'association des Jeunes Volontaires pour l'Environnement pour interpeller les différents acteurs (dirigeants nationaux, autorités locales, communautés) à agir pour relever les défis climatiques ;
- Maxi show à Kolokani : un « Concours entre les établissements scolaires » de la commune – espace de sensibilisation sur les effets du changement climatique et les mesures à adopter.

Toutes ces dynamiques participent à la sensibilisation des populations pour le renforcement de la résilience et la justice climatique ; mais aussi la participation du projet a contribué à renforcer sa visibilité.

2.2.3. Résultats en cours par rapport aux soutiens aux initiatives locales

A la date du 31 mars 2023, les résultats en cours par rapports aux soutiens aux initiatives se résument à :

- 31 initiatives identifiées par les PRL dont 18 initiatives locales jugées favorables par les COL et en attente de validation par le CNV ;
- Un changement de mentalité perceptible et de pratique notable au niveau des producteurs en faveur d'un développement plus protecteur de l'environnement. Cela est bien apparu lors des échanges et des visites de réalisations sur le terrain ;
- L'utilisation des intrants biologiques est une pratique de plus en plus adoptée. Cependant, les produits sont confrontés à un problème de prix rémunérateur.

2.2.4. Recommandations pour plus d'efficacité dans l'atteinte des résultats

- ☞ Renforcer les mécanismes d'incitation à l'endroit des femmes ;
- ☞ Accompagner le financement des initiatives à grand impact (cohésion sociale, économique, environnemental) sur la population ;
- ☞ Renforcer les COL dans l'analyse et la sélection des initiatives locales vertes ;
- ☞ Renforcer les connaissances des partenaires locaux sur les emplois verts ;
- ☞ Renforcer le partage d'expériences réussies entre les PRL ;

2.3. Efficience dans la mise en œuvre du projet

2.3.1. Efficience du dispositif et structures d'appui à la mise en œuvre du projet

❖ Efficience des PRL et du TP :

- ✓ Évidence d'efforts importants déployés par les PRL dans le cadre de l'accompagnement des porteurs d'initiatives. Le temps et l'intérêt consacré à l'appui-conseil et le partage de connaissances aux porteurs d'initiatives, ainsi que les efforts importants investis dans l'information des différentes parties prenantes ont créé des liens de confiance et suscité un fort intérêt des partenaires locaux et une forte adhésion des élus locaux pour le projet.
- ✓ Il est noté une bonne intégration des PRL dans leurs environnements institutionnels dans leurs zones ;
- ✓ Évidence de potentiel technique dans les PRL pour couvrir les autres besoins de services des partenaires locaux : mise en relation, accès à l'information, formation (gestion, marketing, etc.) ;
- ✓ Par rapport à l'interaction des PRL, les échanges et rencontres hebdomadaires et mensuelles ont permis de développer des synergies et de complémentarité d'action entre PRL et TP. Toutefois, des efforts restent à faire pour l'exploitation/actualisation des données des résultats de l'étude cartographique qui peuvent servir à améliorer le choix et la qualité des initiatives.

❖ Efficience des COL et du CNV :

- ✓ Au-delà de l'apport d'expertises techniques dans l'identification et la sélection des initiatives, les COL donnent de la légitimité aux choix/décisions de financement. Également, les composantes publiques et privées des COL ouvrent les possibilités de coordination ou de coopérations des activités d'Innov-ReC avec les orientations locales et les autres projets du territoire. Les propos tenus par les membres des COL rencontrés laissent transparaître leur motivation et leur engagement dans la mission qui leur est assignée ;

- ✓ L'examen du processus de sélection des initiatives montre une complémentarité des rôles des COL et du CNV. Les travaux de ces deux structures portent sur des aspects différents, avec une grille de critères différente ;
- ✓ La première expérience de session des COL a montré un besoin de renforcement des capacités des membres dans l'analyse des initiatives : besoin d'appropriation des composantes-clés de Innov-ReC et de l'outil « C1 » pour améliorer la qualité de traitement du dossier ;

2.3.2. Efficience des partenariats établis pour l'atteinte des résultats

Dans le but de faciliter la mise en œuvre du projet et de renforcer son ancrage institutionnel, MFC Nyetaa a établi des partenariats avec plusieurs structures dont :

- ✓ Une convention avec la DNP dans le cadre de l'activité éducation environnementale. Il est vrai que ce partenariat permet un ancrage institutionnel des actions menées dans ce cadre de l'EE. Cependant, la méthodologie adoptée doit tenir compte d'un transfert rapide et effectif des acquis de la formation en EE des enseignants aux écoliers ;
- ✓ Convention avec le MENEFP : ce partenariat est stratégique pour le projet en termes d'implication des autorités dans la prise en compte des emplois verts. Toutefois le projet doit travailler avec le Ministère sur des points spécifiques réalistes et réalisables dans la durée du projet ;
- ✓ Convention avec la mairie de la commune III de Bamako : la commune III a inséré dans son PDSEC les changements climatiques et les emplois vert. Ce partenariat est important pour la décarbonisation des villes et leur accompagnement vers la transition énergétique ainsi que la création d'emploi vert. Cependant ; Innov-ReC doit se focaliser sur la réalisation de quelques projets pilotes à fort potentiel de réplication dans les autres communes du Mali ;
- ✓ Convention avec l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali : ce partenariat est important pour le secteur de l'artisan, la promotion des emplois verts ainsi que la transition vers des métiers plus écologiques et durables. Avec les enjeux sur le développement durable, certains métiers ont disparu et d'autres commencent à émerger. Ainsi, le projet doit mieux cerner les problèmes et renforcer les artisans dans l'utilisation des solutions innovantes et respectant l'environnement.

2.3.3. Efficience et efficacité du système de suivi du projet

Le système de suivi est assez efficace car il permet de disposer de façon opportune des données sur les différents paramètres à suivre et évaluer dans la mise en œuvre du projet. Ces données sont actualisées mensuellement. Cette disponibilité des données permet à l'équipe de suivi-évaluation d'établir et de présenter périodiquement l'état d'avancement du projet à la direction de MFC Nyetaa, en présentant les niveaux d'exécution des activités prévues et d'atteinte des résultats attendus.

Pour garantir la fiabilité des données et des situations présentées, la collecte de données est organisée à trois niveaux constituant des sources de triangulation :

- La participation systématique d'un membre de l'équipe de suivi-évaluation dans les différentes activités menées par le TP facilite la collecte de données, d'apprécier la qualité du service et de formuler des recommandations ;
- L'exploitation de la documentation produite : TDR, rapports et CR ;

- L'organisation de missions périodiques de collecte d'informations sur le terrain auprès des différentes parties prenantes.

Par ailleurs, la collecte de données est centrée sur des informations pertinentes en lien avec les extraits du cadre d'activités et les indicateurs de résultats et qui permet régulièrement d'établir et de présenter l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet.

Ainsi, le suivi a permis de disposer d'une base de données des différents aspects importants à suivre et à évaluer : les activités réalisées, les cibles/bénéficiaires désagrégés hommes femmes, la cartographie des interventions, etc. Cette base de données est mise à jour mensuellement.

L'évaluation note que sur la période couverte par l'auto-évaluation, la division Suivi-évaluation du projet a produit 2 rapports de suivi dont : un rapport de suivi semestriel (janvier – juin 2022) et un rapport de suivi annuel (janvier – décembre 2022).

Cependant, des efforts restent à faire dans l'usage du numérique (en perspective), ainsi que l'usage de la fiche de collecte de données auprès des médias par les PRL.

2.3.4. Recommandations pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre du projet

- ☞ Adapter les modes d'intervention financière selon les situations : capacité ou non du porteur de projet à accéder à des financements, répartition entre financement et cofinancement ;
- ☞ Identifier et accompagner des initiatives intégratrices (hommes, femmes et jeunes) à haut potentiel de création d'emplois verts ;
- ☞ Renforcer les COL dans l'analyse et la sélection des initiatives locales ;
- ☞ Renforcer les capacités des utilisateurs locaux et nationaux sur les outils A1 et C1 par la formation et les échanges de pratiques ;
- ☞ Renforcer les échanges fonctionnels et techniques entre les PRL et technopôle ;
- ☞ Valoriser le potentiel technique des PRL pour plus de diligence dans la mise en œuvre.

2.4. Durabilité du dispositif et des résultats en perspectives

2.4.1. Durabilité en termes de fonctionnement du dispositif de mise en œuvre

Les PRL développent sur leur territoire des réponses effectives à des besoins de formation, d'information de mise en relation fortement appréciées par les partenaires locaux et les collectivités. Ces acquis sont renforcés par leur ancrage institutionnel et possession de compétences diverses leurs offrant des possibilités d'élargir leurs champs d'action. Ces services à la fin du projet Innov-ReC pourront être soutenus partiellement ou totalement par des collectivités territoriales, par les utilisateurs eux-mêmes ou par des tiers intéressés.

En effet, les contenus des échanges avec les parties prenantes montrent que dans la mesure du possible les partenaires locaux seraient disposés à soutenir le fonctionnement du dispositif de mise en œuvre à la fin de projet. L'entretien réalisé spécifiquement au Conseil Régional de Kayes montre l'intérêt affiché de la collectivité à intégrer dans le nouveau schéma d'aménagement en perspective, les expertises du PRL sur les questions d'innovations technologiques et entrepreneuriats verts si les financements seraient disponibles. Dixit le conseiller au développement économique régional de Kayes "Nous attendons fortement l'appui du PRL dans l'élaboration du nouveau schéma d'aménagement du territoire en perspective".

Cependant, de la pertinence et la qualité des interventions des PRL découleront la reconnaissance de leur utilité et donc la nécessité de soutenir leur fonctionnement. Aussi, il est recommandé aux PRL de s'investir dans la production de données sur les filières porteuses et à fort potentiel de création d'emplois verts et de génération de revenus.

2.4.2. Durabilité en termes de mise à l'échelle des résultats dans les pôles

Les perspectives de mise en échelle des résultats dans les PRL dépendent des capacités des PRL à partager et à diffuser ces résultats, mais aussi dans leurs capacités à susciter l'intérêt et à mobiliser les acteurs locaux autour de ces résultats. Ce processus doit démarrer pendant la mise en œuvre.

Au niveau des partenaires, l'évaluation a déjà souligné l'intérêt et l'engagement des acteurs locaux à promouvoir les actions menées par le projet.

Au niveau des PRL, Il existe une disparité technique notoire entre porteurs d'initiatives des différents PRL en matière de connaissances dans le domaine de l'agroforesterie. Ceux des PRL de Mopti et Kayes ont suffisamment à apprendre de ceux de Sikasso et Bougouni. Des voyages d'apprentissage et de partage d'expériences entre les porteurs s'avèrent importants dans la perspective d'une interaction entre les porteurs à l'échelle régional. Également, les centres de démonstration pratique en agroécologie à Sélingué et à Bancoumana déjà visités par certains porteurs, sont à mettre à profit pour faciliter les échanges "inter-paysans".

Au niveau du projet, l'action phare pour la mise en échelle des résultats sera la capitalisation des expériences et leur diffusion.

2.4.3. Perspectives de pérennisation des financements des initiatives locales

Il y a un grand espoir et une grande attente dans le financement des initiatives locales chez les différentes parties prenantes du développement local. Aussi, il est important de pérenniser ce financement, une fois la dynamique enclenchée.

De l'avis des porteurs interviewés et des collectivités, les expériences locales en termes d'auto-financement, augurent des conditions favorables à la mise en place et à la durabilité de mécanismes de financement pour la continuité des actions post Innov-ReC.

2.4.4. Recommandations pour la durabilité des acquis

- ☞ Renforcer les visites terrains d'appui-conseil et de suivi auprès des bénéficiaires ;
- ☞ Multiplier les renforcements de capacités en diversifiant les thématiques ;
- ☞ Impliquer davantage les COL et les élus locaux dans la mise en œuvre et le suivi ;
- ☞ Élaborer un plan de mobilisation des ressources financières pour co-financer au besoin les futures initiatives ;
- ☞ Élaborer un plan de suivi post-projet ;
- ☞ Aménager la grille d'intervention en définissant une part remboursable modulée selon la taille de la subvention et la situation (création, consolidation ou développement) ;
- ☞ Mettre en place un hub d'accompagnement technique au niveau du Technopôle qui travaillera pour l'incubation/accélération des initiatives digitales vertes.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les défis majeurs émergeant à mi-parcours sont entre autres :

- L'amélioration de la qualité des initiatives locales soumises au financement d'Innov-ReC ;
- Le financement de 40% d'initiatives d'emplois vert au bénéfice des femmes ;
- Le cofinancement des initiatives par les banques et IMF ;
- L'opérationnalisation du digital au niveau des partenaires locaux et de leurs communautés ;
- Le renforcement du dialogue inclusif et de la cohésion sociale.

Principales leçons tirées et perspectives de réorientations

L'autoévaluation du projet Innov-ReC a été riche d'enseignement tant pour le personnel de MFC Nyetaa que pour les partenaires impliqués dans la mise en œuvre de cette dynamique voulue novatrice. Le concept d'innovation est traduit de façon concrète (au-delà du mot) dans des paradoxes enrichissants. Ces divergences de perceptions pourraient enrichir le processus de construction collective.

❖ Une innovation nécessairement consommatrice de temps pour l'appropriation des enjeux

L'évidence de l'inégalité des résultats selon les indicateurs à date de l'autoévaluation permet de mesurer la complexité et l'ambition du projet. Ses caractéristiques innovantes appliquées en décentralisant les fonctions amène des perceptions variées des enjeux du projet Innov-ReC. L'innovation engagée a impliqué des enjeux relatifs à une **refondation de l'approche et du dispositif** de mise en œuvre du projet ; ces enjeux induisent du **temps pour l'appropriation** de cette approche et du dispositif tous deux novateurs. Cette nécessaire consommation de temps d'appropriation concerne d'une part l'ONG MFC Nyetaa porteuse du projet et l'équipe d'exécution du projet. Elle concerne d'autre part, une chaîne d'acteurs, d'institutions publiques et privées partenaires du projet dans sa mise en œuvre et sa mise à l'échelle.

❖ Début d'appropriation interne des enjeux au sein de MFC Nyetaa et d'Innov-Rec

Le principal enjeu d'appropriation de la mise en œuvre du projet Innov-ReC est lié à des évidences de variation des niveaux de connaissances entre l'équipe de formulation et celle de la mise en œuvre.

D'autres enjeux spécifiques de mise en œuvre du projet sont liés aux innovations introduites. En effet, c'est partir de ses expériences antérieures, que l'ONG MFC Nyetaa, a entrepris le projet Innov-ReC avec un enjeu principal orienté sur la durabilité des résultats qui seront acquis. Une innovation majeure au centre des enjeux d'appropriation du projet est son dispositif interne de mise en œuvre structuré autour de cinq (05) pôles de ressources locales (PRL) et d'un technopôle (TP). Les PRL dans les régions d'interventions développent des spécificités régionales tout en étant complémentaires les uns aux autres et aussi en articulation avec le TP à Bamako au niveau central. En interne, la construction des profils spécifiques de chaque pôle constitue encore un enjeu majeur. L'outil important de référence qui est le rapport des études cartographiques, avec pour conséquence une faible structuration des spécificités et complémentarité des PRL.

❖ Niveaux d'appropriation variable des enjeux de Innov-ReC au sein des partenaires du projet

Le dispositif des PRL et du TP en place est fonctionnel en matière d'accompagnement de plusieurs dynamiques qui vont dans le sens du financement d'initiatives locales répondant à des caractéristiques liées à l'emploi vert au Mali. Le dispositif de mise en œuvre du projet intègre les PRL dans des organes au niveau local et central qui sont chargés du processus de présélection et de validations des initiatives à financer.

❖ Conclusion

Les différents défis évoqués ci-dessus seront relevés grâce à l'application rigoureuse des principes Innov-ReC et une appropriation plus homogène des différents moyens d'application. Certains secteurs sont très avancés, d'autres nécessitent des progressions présentées dans les recommandations.

L'expérience acquise sur cette première moitié d'application de la convention confirme le bien-fondé de ses aspirations, la cohérence entre les différents aspects d'actions entreprises et la pertinence du modèle de mise en action décentralisée, la capacité de MFC Nyetaa à la mise en œuvre. La principale proposition de modification porte sur l'application des appuis financiers et des cofinancements, afin de répondre à une contrainte externe au projet, et pouvant contribuer à la durabilité de ses actions envers les porteurs d'initiatives.

Sans surprise, l'évaluation met aussi en évidence la complexité des différents aspects et particulièrement celui de la mise en place de compétences réellement décentralisées sur des territoires différents avec des groupes de personnes de différents horizons.

Au-delà des actions techniques, de formation, d'organisation que les recommandations font ressortir, l'enjeu de mise en action est celui du management des relations dans les équipes locales, le technopôle et les relations partenariales locales ou nationales.

Recommandations relatives au dispositif de mise en œuvre

❖ PRL spécificités et complémentarités

- ☞ Choisir les activités pouvant faire des résultats avant la fin du projet ;
- ☞ Accélérer le financement des initiatives.

❖ Technopôle rôle dans le dispositif :

- ☞ Recentrer le rôle du TP dans la mise en œuvre ;
- ☞ Améliorer la qualité de coaching des PRL ;
- ☞ Renforcer la présence effective de TP dans les réunions PRL et TP ;
- ☞ Renforcer la compréhension du personnel des PRL et des COL sur les concepts et notions clés du projet afin de permettre des choix d'activités pertinentes.

❖ Coordination de MFC Nyetaa et de Innov-ReC

- ☞ Diligenter les activités sollicitées par le PRL ;
- ☞ Assurer une fluidité de la communication entre PRL et TP dans l'exécution de certaines activités qui concourent au même.

Recommandations relatives aux critères de sélections des initiatives locales

- ☞ Différencier les instructions et présentations des initiatives locales selon les types de situation, d'activité et de domaines (aspects socioéconomiques et environnementaux, aspects innovation et de digitalisation) ;
- ☞ Inclure des critères discriminatoires positives en faveur du genre ;
- ☞ Faire un guichet spécifique pour les femmes.

Recommandations relatives à l'efficacité du dispositif auprès des demandeurs :

- ☞ Traitement des demandes : s'engager de porter réponse sous délai à tout demandeur ;
- ☞ Mise en place de financement : assouplir le système d'appui financier en introduisant une avance remboursable pour favoriser l'inclusion financière et la solidarité.

Recommandations relatives au financement pérenne des initiatives

- ☞ Aménager la grille d'intervention en définissant une part remboursable modulée selon la taille de la subvention et la situation (création, consolidation ou développement) afin de pouvoir continuer les appuis grâce à la solidarité de bénéficiaires ;
- ☞ Élaborer un plan de mobilisation de ressources financières pour la pérennisation de Innov-ReC.

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des activités d'avril 2023 à juin 2023

Synthèse Semaine de l'Innovation

La première édition de cet important évènement organisé par Mali-Folkecenter Nyetaa avec l'appui financier de l'ambassade du royaume de la Suède, s'est déroulée du 22 au 24 mai 2023 au Centre International de Conférence de Bamako. Elle s'articulait autour des technologies adaptées pour les solutions climatiques à travers la promotion des énergies renouvelables et la digitalisation avec comme thème principal : « *Climat et innovations digitales : quelles opportunités pour les emplois verts et le développement durable ?* ».

Ont pris part à cette édition, des acteurs politiques, des chercheurs et scientifiques, des universitaires, des acteurs de la société civile, des innovateurs, des producteurs agricoles, etc, Un des volets importants du projet est l'organisation de la **Semaine de l'Innovation qui a pour but** de *'fédérer les compétences territoriales dans les secteurs agricoles, des énergies renouvelables, des TIC autour des défis de l'innovation dans la perspective de stimuler une croissance économique responsable'*.

En rappel, la Semaine de l'Innovation et des Technologies adaptées apporte une résilience face aux impacts des changements climatiques ; 5 projets innovants ont été primés dans les domaines de l'innovation face aux impacts des changements climatiques et l'amélioration du cadre de vie des populations rurales. Aussi, elle constitue un cadre privilégié de mise en relation entre les porteurs, les promoteurs de projets et les investisseurs potentiels.

La Semaine de l'Innovation a été un succès, rassemblant plus de 2000 participants venant du Mali. Avec plus de 30 exposants, 15 panels, 64 panélistes et 7 sessions de master class, l'évènement a été une plateforme unique pour explorer de nouvelles idées et approches novatrices...

Le programme de l'évènement était riche et diversifié, comprenant 15 thématiques pour les panels. Ces panels ont été animés par 64 panélistes experts venant du monde entier, de divers domaines et apportant des perspectives variées sur les enjeux de l'innovation. Les participants ont eu l'occasion de se plonger dans des discussions approfondies sur des sujets tels que l'intelligence artificielle, la transition énergétique, e-santé, l'économie circulaire et bien d'autres.

En outre, l'évènement a été marqué par 7 sessions de master class animé par des spécialistes renommés, offrant aux participants une occasion unique d'acquérir des compétences pratiques et des connaissances approfondies dans des domaines spécifiques.



Table ronde avec les partenaires



Photo des officiels lors de la cérémonie d'ouverture



Visite des stands lors de la cérémonie d'ouverture



Session thématique sur les panels



Remise des prix aux lauréats lors de la cérémonie de clôture



Session de master class sur l'entrepreneuriat digital

ANNEXES EN DOCUMENT SPECIFIQUE

Annexe 2 : Termes de références de l'autoévaluation assistée à mi-parcours ;

Annexe 2 :

Projet « d'Innovation par la Digitalisation, la Promotion des Emplois Verts et les Énergies Renouvelables, pour la Résilience Climatique et la Cohésion Sociale au Mali (Innov-ReC)

TERMES DE REFERENCES DE L'AUTO-EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET

Mars 2023

I. Introduction :

Le Mali-Folkecenter (MFC) Nyetaa est une organisation non gouvernementale créée en 1999 et qui intervient dans les domaines de la protection de l'environnement et du développement durable. MFC Nyetaa œuvre en particulier au renforcement de la résilience des communautés en initiant et en mettant en œuvre des projets/programmes de développement socioéconomiques à travers des initiatives locales portées durablement par des acteurs et actrices dans les villages des communes d'intervention. A travers ses interventions, MFC Nyetaa accorde une grande attention aux groupes sociaux vulnérables, facilement marginalisés du fait de pesanteurs socioculturelles. Cette attention à l'inclusion sociale est renforcée de façon particulière au cours de la décennie passée 2010-2020 et celle en cours du fait des aléas climatiques et sécuritaires qui menacent le vivre-ensemble au Mali, comme dans plusieurs autres pays sahéliens. MFC Nyetaa veille à ce que les porteuses et porteurs d'initiatives locales soient des actrices et acteurs de changement dans leur milieu de vie en devenant des exemples qui stimulent l'esprit d'entrepreneuriat local par leurs exemples de succès.

C'est dans ce cadre qu'il a initié le projet « **d'Innovation par la Digitalisation, la Promotion des Emplois Verts et les Énergies Renouvelables, pour la Résilience Climatique et la Cohésion Sociale au Mali (Innov-ReC)**, financé par l'Ambassade de Suède au Mali pour la période 2021-2024, avec un budget total de 74 millions SEK (environ 4,8 milliards F CFA).

L'objectif global de Innov-ReC est de « *Contribuer à renforcer la résilience climatique et la cohésion sociale des communautés* » à travers 2 objectifs spécifiques : 1) *Renforcer les capacités de résilience des partenaires locaux et leurs communautés à travers la création d'emplois verts et de protection de l'environnement face aux effets des changements climatiques* ; 2) *Renforcer le cadre de dialogue inclusif autour de la résilience, la justice climatique et la cohésion sociale au niveau local, régional et national*.

Pour l'atteinte de ces objectifs, la stratégie adoptée par le projet est une intervention combinée fondée sur trois axes : 1 : *l'employabilité et la formation professionnelle pour la promotion des emplois verts et de l'usage productif des énergies renouvelables* ; 2 : *la digitalisation, la finance inclusive et l'innovation au profit des entrepreneurs, des ONG, des coopératives, des associations et GIE pour la croissance économique locale* ; 3 : *la concertation et le dialogue inclusif pour la résilience climatique et pour la paix et la cohésion sociale*.

II. Contexte et justification :

Le projet Innov-ReC intervient dans les régions de Kayes, Sikasso, Mopti, Ségou, Sikasso et le Cercle de Kolokani. L'atelier de lancement officiel qui a consacré le démarrage effectif de la mise en œuvre du projet s'est tenu le 08 décembre 2021 à Bamako. Depuis son lancement, le projet a réalisé plusieurs activités préalables qui ont visé à créer un environnement favorable à l'accompagnement d'initiatives locales pertinentes dont :

- L'étude cartographique qui a permis de choisir les localités d'installation des Pôles de Ressources Locales PRL ;
- Des ateliers de lancement et des rencontres d'information des différents groupes d'acteurs ;
- L'installation et l'opérationnalisation du Technopôle et des pôles de ressources locales ;
- La mise en place des dispositifs de sélection et de financement des initiatives ;
- Des sessions de formation des acteurs locaux ;
- Des partenariats stratégiques avec certains partenaires techniques, administratifs et financiers.

Après deux ans de mise en œuvre, il apparaît opportun de jeter un regard rétrospectif sur le chemin parcouru pour analyser les actions menées, apprécier les résultats obtenus et questionner les approches et stratégies d'intervention en vue de s'assurer d'être sur la bonne voie vers l'atteinte des objectifs de changement durable. Dans cette perspective et conformément à la convention de financement, il était prévu une évaluation externe à mi-parcours du projet. Cependant, au vu de l'intensification des travaux de mise en route du projet, de la planification au début de l'année 2023 et le processus de financement des initiatives qui a nécessité une préparation relativement complexe, l'évaluation à mi-parcours a pris du retard. Initialement prévu pour février 2023, le MFC a sollicité de l'Ambassade une option d'une auto-évaluation assistée dans une perspective d'apprentissage et de renforcement des capacités des membres des équipes du projet Innov-ReC. L'ambassade a donné une suite favorable à cette requête.

C'est dans ce contexte que sont élaborés les présents termes de références pour cadrer la réalisation d'une mission d'auto-évaluation assistée.

III. Objectifs et résultat attendus de l'auto-évaluation :

L'objectif global de cette auto-évaluation assistée est d'apprécier la tendance d'évolution du projet et les perspectives réelles d'atteinte des objectifs et résultats attendus à travers les réalisations faites et le niveau d'appropriation du processus par l'ensemble des membres des équipes du projet Innov-ReC.

L'auto-évaluation assistée doit permettre plus spécifiquement de :

- ☞ Informer le partenaire financier (Ambassade de Suède) sur l'état d'avancement réel du projet ;
- ☞ Attirer l'attention des parties prenantes sur les contraintes de mise en œuvre et les risques concernant l'ancrage du projet et la durabilité des résultats ;
- ☞ Analyser le niveau d'appropriation des enjeux de mise en œuvre du Projet et partant, révéler les performances de MFC dans la mise en œuvre de ce projet de développement ;
- ☞ Aider au besoin à reformuler, ajuster les stratégies d'intervention pour une meilleure appropriation et exécution du projet.

IV. Mission d'auto-évaluation :

Cette auto-évaluation doit en particulier :

- ☞ Analyser les activités menées et leur pertinence à induire les résultats escomptés ;
- ☞ Évaluer le niveau d'exécution des activités et d'atteinte des résultats attendus ;
- ☞ Analyser les dispositifs mis en place et leur perspective de durabilité ;
- ☞ Analyser les approches et stratégies d'intervention et leur efficacité ;
- ☞ Analyser les partenariats établis et leur contribution à l'atteinte des résultats ;
- ☞ Relever les atouts et défis majeurs à l'atteinte des objectifs ;
- ☞ Donner des orientations pour améliorer les performances de mise en œuvre.

V. Questions spécifiques d'auto-évaluation :

De façon plus concrète, cette évaluation devra permettre de répondre aux questions spécifiques suivantes :

- Quel est le niveau d'exécution des activités en lien avec les extrants prévus dans le cadre d'activités du projet ?
- A date de cette auto-évaluation assistée, quels sont les résultats qui devraient être atteints ou en cours d'atteinte, et à quel niveau sont-ils atteints ou en perspective d'atteinte ?
- Quelle est l'évolution des 05 PRL² créés pour faciliter et accompagner l'identification, le développement et la mise en œuvre des initiatives d'emplois verts ?

² PRL : Pôle de Ressources Locales

- Au stade actuel, combien de projets écologiques et résilientes ont été identifiés et accompagnés ? Et combien ont été financés ; Et combien ont bénéficié aux femmes ?
- Quelles actions spécifiques sont menées pour favoriser/garantir le quota de 40% des initiatives financées en faveur des femmes ?
- Quel est le niveau d'intégration des aspects d'innovation, de digitalisation, d'emplois verts et d'énergies renouvelables dans les actions menées par le projet et dans les initiatives soumises par les populations ?
- Comment les outils digitaux collaboratifs facilitent/améliorent la mise en œuvre du projet ?
- Comment le projet utilise les solutions digitales et les TIC pour outiller les partenaires locaux, leurs communautés et d'autres intervenants sur les opportunités qu'offrent les emplois verts, la résilience climatique et la cohésion sociale dans les zones d'intervention ?
- Comment les rencontres d'échange contribuent au dialogue inclusif et à la cohésion sociale et la paix dans les zones des PRL ?
- Comment les actions dans le cadre de l'Éducation Environnementale contribuent à la protection de l'environnement ?
- Comment les formations réalisées contribuent à renforcer la résilience des communautés ?
- Dans quelles mesures les dispositifs techniques (PRL et comités) et organisationnels (groupes et réseaux) créés pourront soutenir la durabilité des futurs acquis du projet ?
- Quels sont les défis majeurs qui émergent à mi-parcours dans la mise en œuvre du Projet Innov-ReC, et comment réussir à relever ces défis ?

Ces questions pourront/devront être réorganisées autour de quatre des critères clés d'évaluation issus des critères OCDE-CAD. Il s'agit notamment de la pertinence/cohérence, de l'efficacité, de l'efficience et de la durabilité ; l'impact n'étant pas pertinent à considérer dans le cadre d'une évaluation à mi-parcours.

A ces questions relativement standards d'auto-évaluation, s'ajoute un ensemble de questions liées au contexte sécuritaire et environnemental impliquant des défis à relever par rapport à plus d'inclusion sociale pour un meilleur vivre-ensemble dans les villages des communes d'intervention. L'auto-évaluation analysera alors les aspects suivants :

- Quelle la qualité de diversité des initiatives locales promues en termes de prise en compte des besoins d'accompagnement des différentes composantes socio-professionnelles (artisans, agriculteurs, éleveurs sédentaires et/ou transhumants, exploitants/tes des produits forestiers non-ligneux...) et les droits de l'homme (inclusivité, non-discrimination, participation, transparence) ?
- Quelles sont les initiatives locales promues qui permettent ou contribuent à une meilleure intégration des activités agro-sylvo-pastorales au sein des communautés locales (complémentarité agriculture-élevage, agriculture-élevage-reforestation, productions agro-sylvo-pastorales et utilisation d'énergies renouvelables...) ?
- En quoi certaines initiatives locales promues comprennent des mesures de conservation des eaux et sols et de défense, restauration des sols (CES/DRS) pour une gestion durable des terres et des autres ressources naturelles liées ?
- Quels mécanismes de prévention et/ou gestion d'éventuels conflits (d'intérêt ou de compétence ou autres) est mis en place dans le cadre du projet notamment dans les PRL ?
- Quelle est la capacité des promoteurs/trices d'initiatives locales à offrir des espaces d'emploi pour les jeunes (hommes et femmes), dont éventuellement des personnes déplacées internes (là où existent) ?

VI. Approche/méthodologie

Comme annoncé dans l'introduction, il s'agit d'une auto-évaluation ; et de ce fait, tout le travail d'évaluation interne sera réalisé par une équipe interne de MFC. En effet, le MFC dispose de cadres compétents et expérimentés en matière d'évaluation. Cependant, l'équipe d'évaluation sera coachée par un consultant

externe tout au long du processus, dans une perspective de veille et conseil permettant la consolidation des résultats du processus d'auto-évaluation.

Il est important de noter que le travail sera conduit avec rigueur et transparence de façon à montrer clairement les réalisations faites et à mettre en exergue les résultats atteints (comme non-atteints). L'approche veillera aussi à démontrer les performances et à présenter les éventuels défis à relever pour finaliser la mise en œuvre du projet dans les meilleures conditions, en tenant compte de la durabilité des acquis valoriser. Enfin, la qualité professionnelle du coach est importante pour réussir l'appui-conseil tout en laissant l'autonomie de conduite interne du processus à l'équipe du projet Innov-ReC.

Plus concrètement, le travail sera réalisé selon la démarche suivante :

- La mise en place de l'équipe qui va réaliser *ou plutôt faciliter l'auto-évaluation*, et la définition des responsabilités des membres et l'identification des besoins spécifiques d'appui externe ;
- Le choix d'une personne ressource extérieure et la définition de son cahier de charge et son recrutement ;
- Le travail concret débutera par la collecte et l'examen de la documentation utile existante. A l'issue de cette analyse documentaire, l'équipe fera le point des informations pertinentes disponibles et des informations/données complémentaires à collecter. Ensuite, elle produira une note technique/méthodologique qui définira : les groupes d'acteurs à rencontrer, les types d'entretiens envisagés, les méthodes et supports de collecte et d'analyse des données qui seront utilisées, les échantillons d'initiatives à visiter et le chronogramme détaillé de la mission. Cette note sera validée par la direction de MFC lors d'une réunion de cadrage ;
- Une phase de mission terrain pour la collecte des données complémentaires et durant laquelle l'équipe d'évaluation va s'entretenir avec les différentes parties prenantes : le personnel du Technopôle, les staffs des PRL, les porteurs d'initiatives, les bénéficiaires des formations, les comités d'orientation, les structures techniques partenaires, le chargé de suivi externe ; et certains consultants qui ont réalisé des études ou produit des documents supports.

Durant cette phase de terrain, les échanges avec le personnel des PRL et du TP³ consisteront surtout en des ateliers de travail d'analyse qui vont beaucoup utiliser l'outil SWOT⁴ pour faciliter le travail. Pour une meilleure gestion du temps, ces ateliers se tiendront simultanément et une approche sera définie lors de l'atelier de cadrage ;

- Après la phase terrain, l'équipe procédera au traitement et à l'analyse des informations /données collectées pour présenter les premières conclusions dans un premier draft de rapport synthétique montrant les tendances générales. Ce draft sera ensuite partagé en réunion élargie de tout le personnel ; ce qui permettra de l'enrichir par de nouveaux éléments ou des rectifications ;
- Ensuite, l'équipe élaborera un rapport provisoire détaillé qui sera soumis à l'Ambassade de Suède au Mali pour observation, puis le rapport final prenant en compte les différentes observations.

Tout ce travail d'auto-évaluation se fera sous l'orientation et la supervision de la personne ressource extérieure recrutée qui agira comme un coach du processus en appui à l'équipe interne. Ce coaching est assuré afin que le travail soit conduit dans le respect des normes universellement établies en matière d'évaluation de l'atteinte des résultats et de l'exécution des activités de projet.

Le Consultant chargé de coacher l'équipe interne

³ TP : Technopôle

⁴ SWOT : en français FFOM : forces, faiblesses, opportunités et menaces

Le consultant qui sera choisi doit avoir une expérience confirmée de l'évaluation dans le domaine de la coopération au développement et une bonne connaissance du travail des organisations non-gouvernementales, en particulier l'appui à la résilience climatique et au développement durable. Il doit avoir des connaissances suffisantes en matière de la « gestion axée sur les résultats » et une maîtrise des critères d'évaluation de l'OCDE-CAD. Par ailleurs, le consultant chargé du coaching doit être familier avec la conduite des processus d'auto-évaluation, avoir une expérience confirmée dans l'animation et la facilitation des réunions d'équipe ainsi que l'accompagnement des processus multi-acteurs. Il/elle doit avoir des grandes capacités et qualités d'écoute, de conseil et de facilitation de processus de dialogues inclusifs. De ce fait il/elle fournira son CV et proposition de la méthodologie ainsi que les documents attestant la conduite de travaux similaires.

Pour diligenter, le consultant sera recruté à travers une consultation restreinte parmi ceux ayant déjà réalisé des évaluations pour le compte de MFC Nyetaa.

Champs, durée et période de l'auto-évaluation :

Le travail d'évaluation va couvrir la zone d'intervention du projet Innov-ReC, en l'occurrence les zones des PRL (Kayes, Kolokani, Bougouni, Sikasso, Mopti) et du TP (Bamako).

La durée totale prévue pour cette évaluation est de 25 jours, répartis comme suit :

- 1 jour pour la constitution de l'équipe, la définition des responsabilités et le cadrage (appropriation des TDR) ;
- 3 jours pour l'analyse documentaire et la production d'une note de revue documentaire ;
- 2 jours pour la production de la note technique et des outils de collecte ;
- 6 jours pour les missions de terrain (simultanées) sur 1 à 2 jours par site selon le nombre d'acteurs à rencontrer ;
- 4 jours pour le traitement des données et les premières conclusions ;
- 2 jours pour la restitution de la mission et la collecte de nouveaux apports ;
- 3 jours pour la production du rapport détaillé provisoire ;
- 4 jours pour la production et la transmission du rapport final.

Cette auto-évaluation est prévue dans la période du **25 mars au 20 avril 2023**.

VII. Rapportage

Le rapport final qui sera produit par l'équipe appuyée par le consultant doit comprendre les éléments ci-après :

- Un résumé (maximum 1,5 pages) des principales conclusions et recommandations ;
- Une brève description (0,5 page) de la méthodologie utilisée pour l'auto-évaluation ;
- Un corps de rapport détaillé (maximum 30 pages) des constats, résultats d'analyse, conclusions, orientations/réorientations, difficultés rencontrées, leçons tirées de l'expérience d'autoévaluation et les perspectives de leur valorisation ;
- Des annexes comprenant : les outils et supports utilisés, la liste des personnes/structures rencontrées et des initiatives visitées, le chronogramme de réalisation et les termes de références, des éventuelles études de cas d'initiatives locales documentées.

VIII. Les moyens financiers

Les moyens financiers pour la réalisation de cette évaluation incluront :

- Les honoraires et frais de prise en charge (déplacement et hébergement et communication) du consultant coach ;
- Les frais de prise en charge (restauration, déplacement et hébergement) de l'équipe interne d'évaluation ;
- Les frais de location de véhicule, de carburant et de communication pour les missions sur terrain ;

- Les frais d'organisation d'ateliers et autres séances de travail.

Le budget maximum alloué pour cette auto-évaluation est quinze millions FCFA comprenant la prestation du coach évalué à 7 maximum

IX. Équipe restreinte d'organisation de l'évaluation

Cette activité d'auto-évaluation est très importante dans le suivi de la mise en œuvre du Projet Innov-ReC. MFC Nyetaa, tient à la réussir pleinement afin de tirer des leçons pour des éventuels ajustements afin de produire les résultats structurants escomptés dans le cadre de ce projet. A cet effet, une équipe restreinte est mise place pour assurer l'organisation technique, administrative et logistique de l'activité d'auto-évaluation.

L'équipe restreinte est directement pilotée par le Président de MFC Nyetaa. Il assure la supervision du déroulé et du contenu des résultats de la mission d'auto-évaluation. Il constitue l'interface avec l'Ambassade en termes d'informations ponctuelles sur le déroulement de l'auto-évaluation assistée.

Les autres membres de l'équipe restreinte sont :

- Le Directeur Exécutif de MFC Nyetaa, il maintient une relation d'échange continu entre le Président du CA de MFC Nyetaa et les ressources humaines mobilisées et impliquées dans le processus d'auto-évaluation assistée ;
- La chargée de suivi-évaluation de MFC Nyetaa. Elle participe activement à la définition et à la réalisation du contenu technique de l'auto-évaluation. Elle est en relation de travail continu avec le consultant coach pour assurer que tous les aspects techniques (questions, méthodologie, cibles, rendez-vous...) sont couverts ;
- Les Directeurs des PRL sont également membres de l'équipe restreinte d'organisation. Ils veillent chacun en ce qui le concerne à mettre à la disposition de la mission d'auto-évaluation tous les documents nécessaires, ainsi que les informations disponibles. Ils assurent par ailleurs, l'information des acteurs locaux de leur PRL sur le processus d'auto-évaluation et facilitent les rendez-vous pour les entretiens avec les cibles qui seront retenues ;

Le responsable administratif et financier de MFC Nyetaa. Il a la charge de veiller à l'organisation logistique et financière de la mission d'auto-évaluation.

Initial considerations	
2.6 Envisager systématiquement une évaluation conjointe	Le projet « d'Innovation par la Digitalisation, la Promotion des Emplois Verts et les Énergies Renouvelables, pour la Résilience Climatique et la Cohésion Sociale au Mali (Innov-ReC) est un projet financé par l'Ambassade de Suède au Mali. Le critère envisager systématiquement une évaluation conjointe n'est pas applicable. En plus, il s'agit d'une auto-évaluation et non d'une évaluation classique. Comme mentionné dans les Termes de Référence (TdR) l'auto-évaluation ne supplante pas l'évaluation externe qui est prévue à la fin du projet.
1.5 Coordonner et Aligner	Il s'agit d'une auto-évaluation, processus conduit à l'intérieur du projet mais qui bénéficie d'un accompagnement extérieur. Ce critère à un moindre degré n'est pas aussi applicable.

Considérations relatives au processus	
1.4 Adopter une approche de partenariat	L'auto-évaluation se fondera sur la perception des personnes participantes. Ce qu'elles reconnaîtront dans le miroir sera leur vérité et leur perception de la réalité. Lorsque d'autres y jettent un œil, ils y verront une autre image, percevront une réalité différente. Les TdR prévoient une démarche inclusive associant le personnel du Technopôle, les staffs des Pôles de Ressources Local, les porteurs d'initiatives, les bénéficiaires des formations, les comités d'orientation, les structures techniques partenaires, le chargé de suivi externe ; et certains consultants qui ont réalisé des études ou produit des documents supports.

<p>Adopter une approche axée sur l'utilisation</p>	<p>Les utilisateurs de cette auto-évaluation sont, selon les TdR et ses objectifs, Mali-Folcenter Nyetaa (Analyser le niveau d'appropriation des enjeux de mise en œuvre du Projet et partant, révéler les performances de MFC dans la mise en œuvre de ce projet de développement ;</p> <p>Aider au besoin à reformuler, ajuster les stratégies d'intervention pour une meilleure appropriation et exécution du projet) et l'Ambassade de Suède (Informer le partenaire financier (Ambassade de Suède) sur l'état d'avancement réel du projet).</p>
<p>1.6 Contribuer au développement des capacités</p>	<p>L'auto-évaluation est destinée à renforcer l'appropriation du projet par en premier lieu le staff du projet et des autres parties prenantes (bénéficiaires, porteurs de projets, etc.). Elle sera aussi un processus d'apprentissage favorisant une meilleure appropriation du projet.</p>
<p>1.7 Contrôle de Qualité</p> <p>Quality control is exercised throughout the evaluation process. Depending on the evaluation's scope and complexity, quality control is carried out through an internal and/or external mechanism, such as peer review, advisory panel, or reference group.</p>	<p>Le contrôle de qualité sera l'œuvre de la personne extérieure qui accompagnera le processus. Des TdR «Ce coaching est assuré afin que le travail soit conduit dans le respect des normes universellement établies en matière d'évaluation de l'atteinte des résultats et de l'exécution des activités de projet ».</p>

<p>But, objectifs, objet, portée et questions</p>	
<p>2.1 La raison et l'objectif de l'auto évaluation</p>	<p>La raison et l'objectif de l'auto-évaluation sont clairement précisés dans les TdR. Les raisons de le faire en ce temps précis de la mise en œuvre du projet sont aussi détaillés.</p>
<p>2.2 Objectifs spécifiques de l'auto évaluation</p>	<p>Les objectifs spécifiques de l'auto-évaluation sont clairs et décrivent ce qui est attendu de cette auto-évaluation. Des leçons seront tirées quant à la suite de la mise en œuvre du projet.</p>
<p>2.3 L'objet de l'évaluation</p>	<p>L'auto-évaluation portera sur les moyens, les extrants, les objectifs et les effets du projet. Elle analysera donc l'efficacité, l'efficacités du projet ou combinera ces différents niveaux d'analyse.</p>
<p>2.3 Portée de l'évaluation</p>	<p>La portée de l'auto-évaluation est aussi clairement indiquée. Elle durera 25 jours et est prévue pour être réalisée du 25 Mars au 20 Avril 2023. Elle couvrira les zones couvertes par les pôles de ressources de même que le Technopôle de Bamako. Par ailleurs, les groupes cibles, la structure organisationnelle, les modalités de mise en œuvre sont aussi indiqués.</p>

<p>2.7 Questions d'évaluation</p> <p>The evaluation objectives are translated into relevant and specific evaluation questions. Evaluations questions are decided early on in the process and inform the development of the methodology. The evaluation questions also address cross-cutting issues, such as gender, environment and human rights.</p>	<p>Les questions d'évaluation retenues dans les TdR concernent la pertinence/cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité. La question du genre est aussi prise en compte.</p> <p><u>Nous suggérons que d'autres questions spécifiques soient intégrées dans les TdR comme celles portant sur les droits de l'homme (inclusivité, non-discrimination, participation, transparence), sur l'environnement (en quoi les projets financés nuisent ou tiennent compte de la bonne gestion des ressources naturelles) et la question sur les conflits (comment les initiatives financées prennent en compte cette dimension?).</u></p>
--	---

<p>Approche et Méthodologie</p>	
<p>2.8 Sélection et application des critères d'évaluation</p>	<p>Comme mentionné plus haut, les critères d'évaluation sont celles de l'OCDE-CAD. Au regard du parcours du projet (temps de mise en œuvre) il nous semble un peu tôt de parler du critère impact.</p>
<p>2.9 Approche et Méthodologie</p>	<p>Comme mentionné plus haut, il s'agit d'une auto-évaluation qui bénéficiera d'un accompagnement extérieur. La bonne conduite du processus est liée aussi à la capacité et à la compétence de cet accompagnateur externe.</p>

<p>Ressources et organisation</p>	
<p>Calendrier</p> <p>The time plan shall be realistic given the magnitude of the evaluation, the suggested evaluation approach and the intended use.</p>	<p>Le temps de réalisation de l'auto-évaluation est raisonnable et réaliste.</p>
<p>Budget</p> <p>The budget and time allocated for the evaluation shall be adequate and realistic considering the evaluation assignment.</p>	<p>Le budget alloué à l'activité n'est pas défini. <u>Conformément aux exigences de Asdi, le budget alloué à la dite activité doit être mentionné dans les TdR.</u></p>
<p>Compétence des évaluateurs</p> <p>The competence and capacity of the evaluation team shall be clearly defined and appropriate to the evaluation assignment.</p>	<p>Nous pensons qu'il faut mentionner des critères comme être familier avec la conduite des processus d'auto-évaluation, expérience dans l'animation et la facilitation des réunions d'équipe doivent être des critères à ajouter dans les TdR en plus du nombre d'années d'expérience. Le dit accompagnateur devra aussi soumettre son CV de même qu'une proposition de la méthodologie.</p>

Organisation

The organisation of the evaluation, including the roles and responsibilities of the various stakeholders shall be clearly described.

La mise en place d'une organisation doit être préalable au démarrage de l'auto-évaluation. Nous pensons qu'il serait bon de désigner déjà une équipe restreinte avec des rôles et responsabilités clairs. Cette équipe suivra aussi la question du contrôle de qualité.

Annexe 3 : Chronogramme de réalisation

Chronogramme de réalisation des missions de terrain

Dates	Activités	Lieux
23.04.2023	Voyage départ de l'équipe d'évaluation sur le terrain	Bougouni
24.04.2023	Exercice d'appropriation de l'outil support des entretiens (traduction et déroulé avec des porteurs d'initiatives)	
25.04.2023	Voyage de 2 sous-équipes (binômes)	Mopti et Sikasso
26-28.04.2023	Collecte de données. Entretien avec les différents groupes d'acteurs. Déroulé du questionnaire - Exercices FFOM	Bougouni, Mopti et Sikasso
29.04.2023	Voyage retour des 3 sous-équipes	Bamako
03.05.2023	Voyage de 2 sous-équipes	Kolokani -Kayes
03-05.05.2023	Collecte de données. Entretien avec les différents groupes d'acteurs : Déroulé du questionnaire - Exercices FFOM	Kolokani
04-06.05.2023	Collecte de données. Entretien avec les différents groupes d'acteurs. Déroulé du questionnaire - Exercices FFOM	Kayes
06.05.2023	Voyage retour sous-équipe de Kolokani	Bamako
07.05.2023	Voyage retour sous-équipe de Kayes	Bamako